



Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

Plan de gestion

Tourbière de Mourèze Comiac (46) Septembre 2011 à décembre 2012



Rédaction Sylvain Déjean

Décembre 2012



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE	3
1.1. LOCALISATION	3
1.2. DESCRIPTION SOMMAIRE	4
1.3. STATUTS ET LIMITES DU SITE	4
1.3.1. Régime foncier	4
1.3.2. Extrait cadastral	5
1.3.3. Maîtrise d'usage	6
1.3.4. Zones d'inventaire	6
1.4. CONTEXTE HISTORIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE	8
1.4.1. Vocations et usages passés et récents du site	8
1.4.2. Historique de la conservation du site	8
1.4.3. Carte de l'évolution du milieu des années 1950 à nos jours	8
2. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE ET PATRIMONIAL	10
2.1. CADRE PHYSIQUE	10
2.1.1. Hydrologie/hydraulique/qualité de l'eau	10
2.1.2. Climat/bioclimat	10
2.1.3. Géologie et géophysique	10
2.2. UNITES DE VEGETATION	12
2.2.1. Introduction et méthodologie	12
2.2.2. Description des milieux naturels	12
2.2.2.a. Commentaires	12
a - Habitats humides	12
b - Habitats secs	16
2.2.2.b. Tableau de synthèse des habitats	17
2.2.3. Carte des unités de végétation	19
2.2.4. Dynamique et évolution	20
2.2.5. Évaluation patrimoniale	20
2.2.5.a. Combinaison de critères	20
2.2.5.b. Listes et expertises de référence	21
2.3. FLORE	21
2.3.1. Etat des inventaires	21
2.3.2. Commentaires et évaluation patrimoniale	22
2.4. LES HABITATS	27
	1

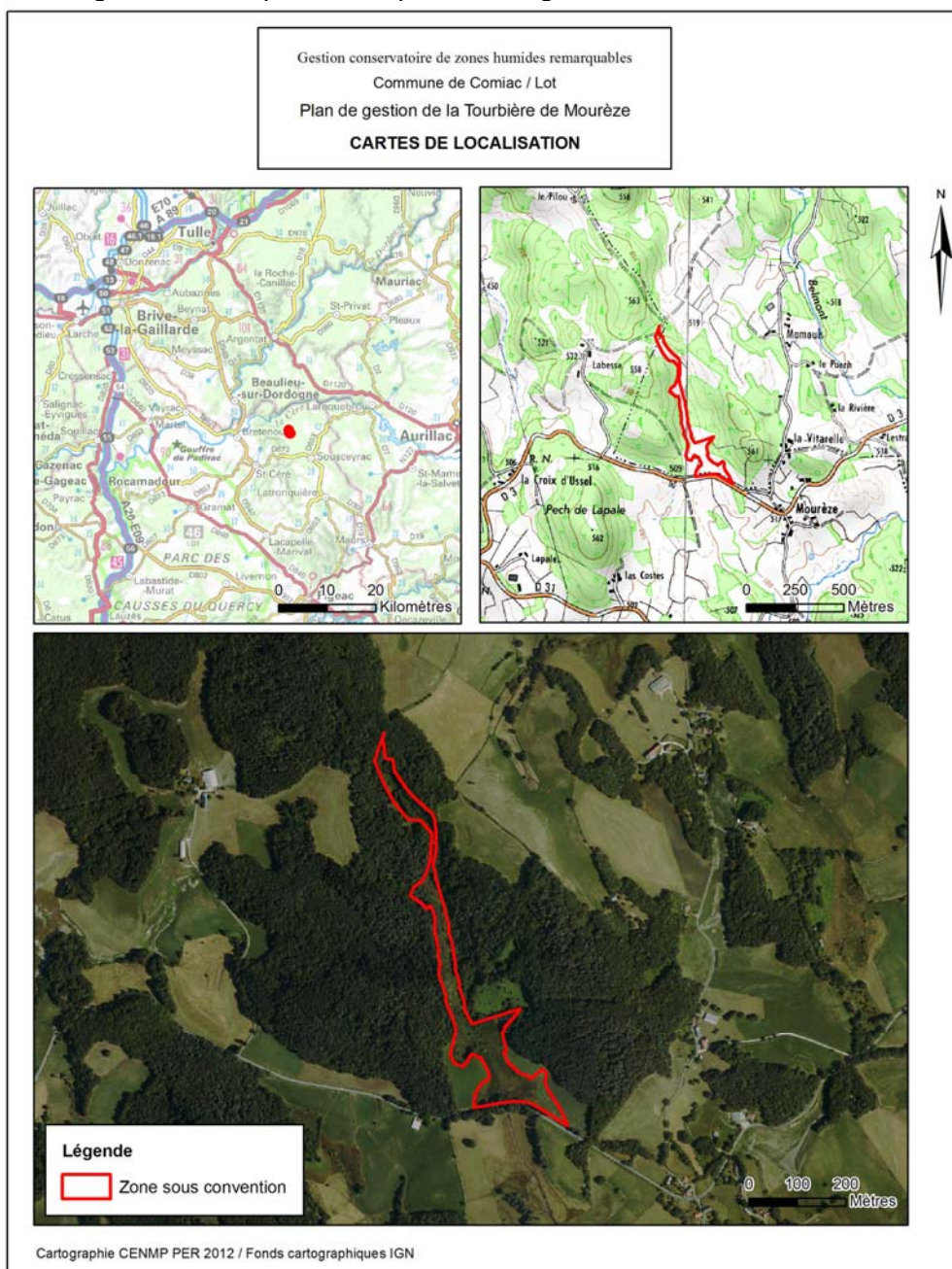
2.5. LA FAUNE	27
2.5.1. Etat des inventaires	28
2.5.1.a. Les invertébrés	28
a - Les rhopalocères	28
b - Les araignées	28
c - Les coléoptères	29
d - Les odonates	29
e - Les orthoptères	30
2.5.1.b. Les vertébrés	30
a - Les Oiseaux	30
b - Les mammifères	31
c - Les amphibiens	31
d - Les reptiles	31
2.5.2. Evaluation patrimoniale et commentaires	31
2.6. PLACE DU SITE DANS UN ENSEMBLE D'ESPACES NATURELS	33
2.7. SYNTHÈSE PATRIMONIALE	34
3. GESTION CONSERVATOIRE	35
3.1. HIERARCHISATION DES ENJEUX	35
3.2. FACTEURS POUVANT AVOIR UNE INFLUENCE SUR LA GESTION	35
3.3. OBJECTIFS DE LA GESTION A LONGS ET COURTS TERMES	36
3.4. PLAN DE TRAVAIL	37
3.4.1. Actions prioritaires	37
3.4.2. Actions secondaires	39
4. BIBLIOGRAPHIE	42
5. ANNEXES	43
5.1. LISTE DES ESPECES DE FLORE OBSERVEES AU 1 ^{ER} DECEMBRE 2012	43
5.2. LISTE DES ESPECES DE FAUNE OBSERVEES AU 1 ^{ER} DECEMBRE 2012	45
5.3. CONVENTION DE GESTION DE LA SAGNE DE MOUREZE	49

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE

1.1. LOCALISATION

Cette tourbière de la commune de Comiac se situe dans les « Pays de Sousceyrac » (Ségala Lotois) sur le versant sud de la vallée de la Cère, au lieu-dit Mourèze entre « Labesse » au nord-ouest et « la Vitarelle » au sud-est. Sa limite sud est faite par la départementale D3, qui relie Teyssieu à Calviac.

Le site est enclavé dans l'extrême nord de la région Midi-Pyrénées et dans la partie nord-est du département du Lot, à 8 km de l'Aveyron (vers l'est) et 5 km du Limousin (vers le nord), dont la limite régionale est représentée par les Gorges de la Cère.



1.2. DESCRIPTION SOMMAIRE

La tourbière est à une altitude comprise entre 510 (en aval) et 540 m (en amont). Elle se présente sous une forme très linéaire et assez étroite dans un petit vallon. La zone d'étude cartographiée s'étend sur une surface de 14 ha, afin de prendre tous les milieux connexes humides ou non, dégradés ou non, afin d'essayer de mettre en place une gestion cohérente. Les habitats présents dans ce périmètre sont cités ci-après :

- ▀ des prairies humides tourbeuses à dominante de Jonc acutiflore ;
- ▀ des prairies humides dégradées dominées par la Molinie bleue;
- ▀ des bas-marais à *Carex rostrata* et *Sphagnum* ;
- ▀ des tremblants à Trèfle d'eau et Comaret ;
- ▀ des saulaies marécageuses ;
- ▀ des landes sèches colonisées par les fougères (*);
- ▀ des prairies de fauche artificielles et pâturée (*);
- ▀ un ourlet acide à fougère ;
- ▀ des chênaies acides (*);

La convention de gestion (cf. annexe) est cependant cantonnée à une partie bien plus restreinte, et prend en compte uniquement les parties les plus humides du vallon. Ce périmètre ne représente que 4 ha environ. Les habitats ci-dessus marqués d'un astérisque (*) ne sont pas ou presque pas concernés ; ils ne feront pas l'objet d'action de gestion prioritaire, mais plutôt de démarche d'animation foncière, afin de mettre en place une gestion cohérente et globale sur ce petit site, à plus long terme.

1.3. STATUTS ET LIMITES DU SITE

1.3.1. REGIME FONCIER

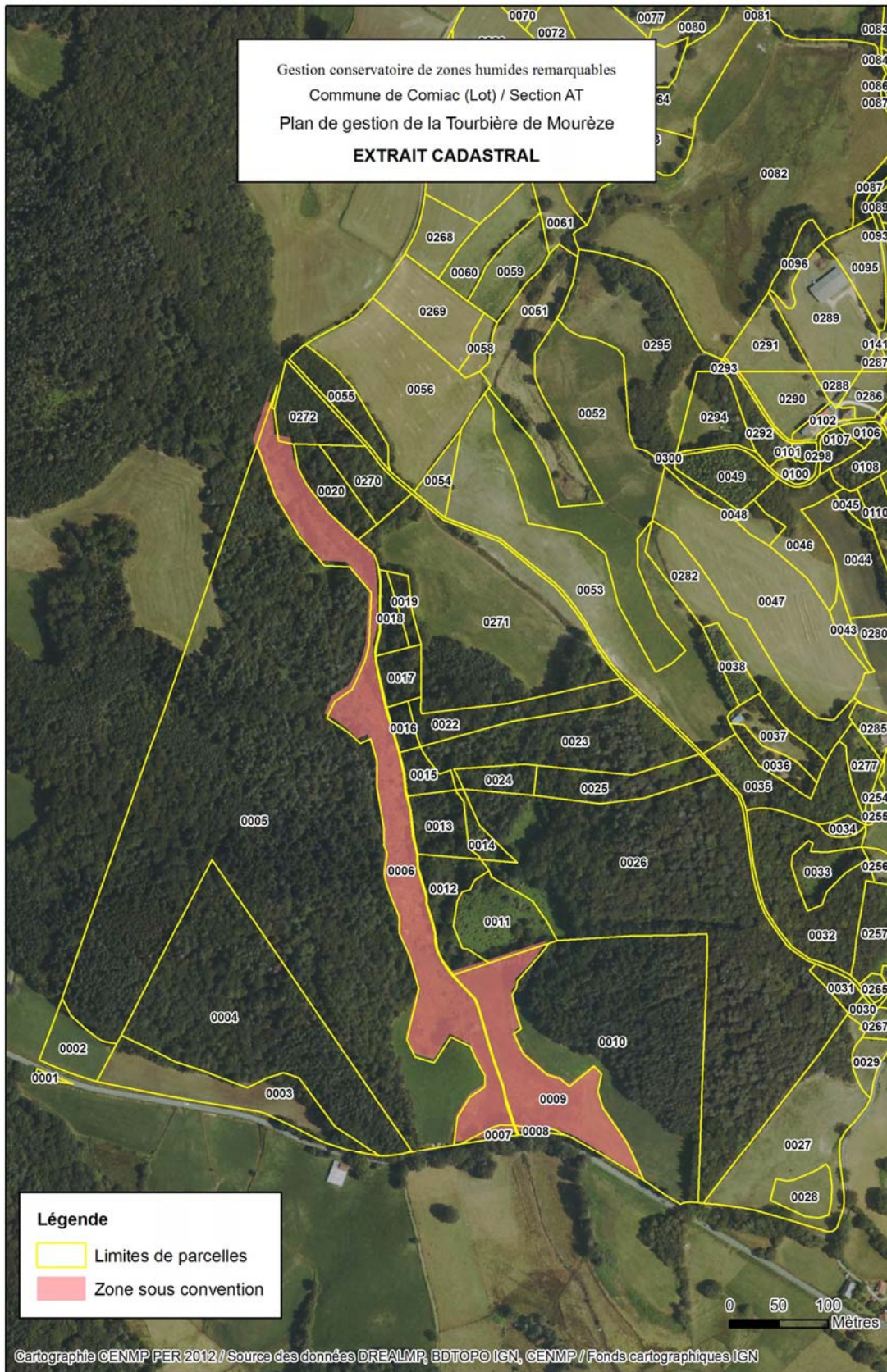
Les parcelles cadastrales retenues dans la convention de gestion sont désignées ci-après et toutes sises sur la commune de **Comiac**.

Section	N°	Surface	Lieu-dit
AT	6	2ha 53a 90ca	A Laygones
AT	9	1ha 20a 30ca	Pech Niauxel

Remarque : 2 parcelles situées en bord de route à l'extrême sud du site, ne sont pas incluses dans la convention. Il s'agit des parcelles AT 7 et AT 8. Ces 2 parcelles appartiendraient à l'indivision Viersous dont les coordonnées téléphoniques n'ont pas été retrouvées. Il semblerait d'autre part que ces deux parcelles soient les seules en propriété de ce compte.

Compte tenu de leur très faible surface, du fait qu'elles ne soient pas utilisées par les propriétaires, elles représentent un problème d'ordre principalement administratif. Des contacts seront toutefois engagés afin de contacter et informer les propriétaires.

1.3.2. EXTRAIT CADASTRAL



1.3.3. MAITRISE D'USAGE

Le Conservatoire n'est pas propriétaire du site, il en dispose pour y mettre en place une gestion conservatoire à long terme, afin de protéger la flore et la faune qu'il abrite. La convention engage les trois signataires, le Conservatoire (gestionnaire), M. Roucan (propriétaire) et Mme Frégeac (exploitante), aux respects des grandes lignes suivantes :

- ▀ Le CEN-MP en accord avec la convention s'engage à mettre en place une gestion adaptée à la restauration et au maintien du site et de sa biodiversité en accord avec le propriétaire et l'exploitant, qui valident le Plan de Gestion.
- ▀ Le propriétaire et l'exploitant en accord avec cette même convention autorisent l'accès aux terrains désignés, s'engagent à informer le CEN de tout événement ou toute action pouvant influencer sur la gestion et de ne pas aller à l'encontre d'une gestion en faveur de la conservation du site.

Les modalités complémentaires de cette convention sont annexées au présent rapport.

1.3.4. ZONES D'INVENTAIRE

La zone a été classée en ZNIEFF dès 1997, lors du premier programme de définition des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.

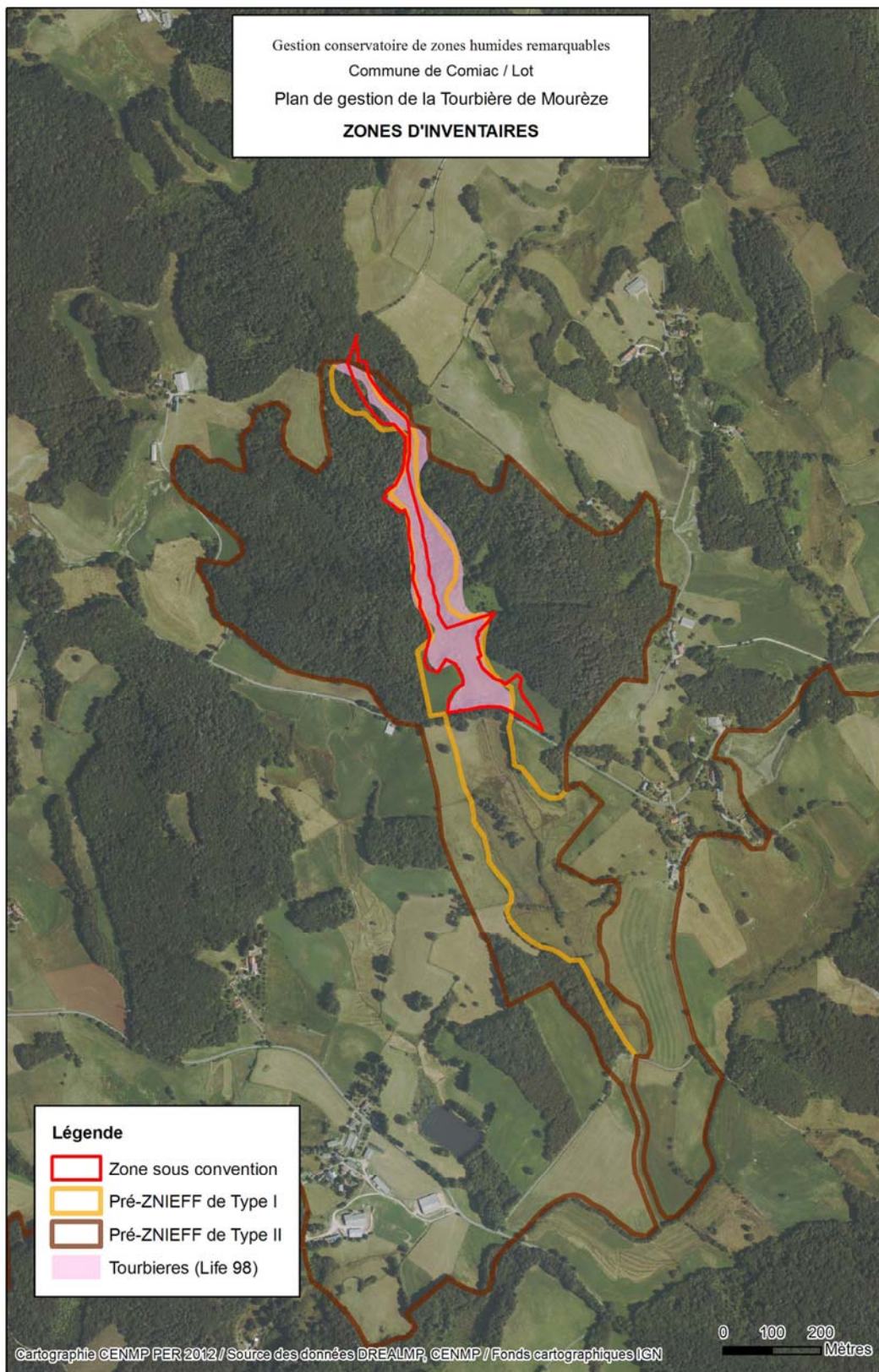
La modernisation des ZNIEFF récemment terminée, reprend cette même tourbière en type 1, sous l'appellation « Zones humides de Mourèze » (Z1PZ0310) sur 15 ha. Il existe aussi une ZNIEFF de type 2 appelée « Bassin du Mamoul » (Z1PZ2109), qui s'étend sur plus de 2000 ha. La zone Natura 2000 la plus proche est la vallée de la Cère, mais qui se cantonne aux gorges uniquement.

Le site avait été inventorié initialement par V. Heaulmé lors du Programme Life Tourbières de Midi-Pyrénées (1995-1998) coordonné par le CEN.

Par la suite, les Conservatoires d'espaces naturels du Limousin et de Midi-Pyrénées ont actualisé les connaissances du site lors d'une étude de définition des zones à enjeu écologique dans le cadre du Contrat de rivière Cère Aval pour EPIDOR en 2003.

C'est suite à cette étude qu'un programme d'animation foncière (2006) a été mis en place sur plusieurs zones humides et a permis la signature de la convention de gestion.





1.4. CONTEXTE HISTORIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE

1.4.1. VOCATIONS ET USAGES PASSES ET RECENTS DU SITE

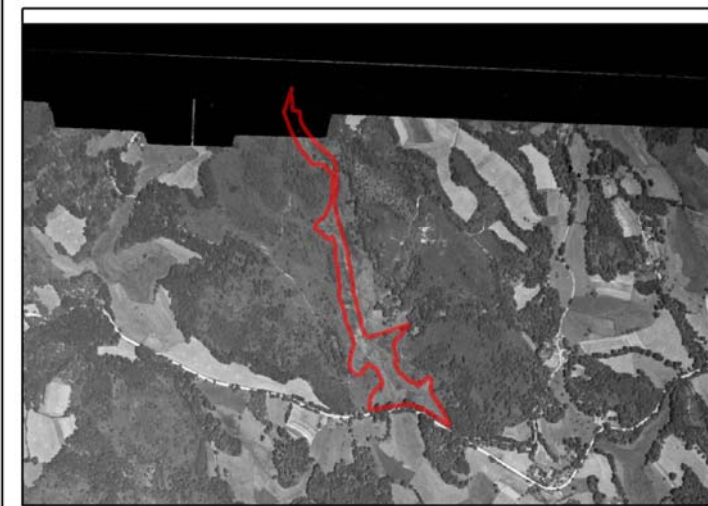
Le site a longtemps été entretenu par pâturage bovin, jusqu'à l'exode rural qui a vu la disparition de nombreuses exploitations agricoles. A l'abandon, les milieux ouverts sont vite colonisés par les arbustes qui annoncent l'installation de la forêt. La photo de 1948 (cf. ci-dessous), montre bien l'occupation de la tourbière dans le fond de vallon. La fermeture du milieu est aujourd'hui avérée sur 50% de la surface, aujourd'hui en boisement humide de saules.

De nos jours, le pâturage est toujours présent, mais dans les secteurs les plus accessibles pour le bétail et les moins dangereux (risque d'envasement, embourbement). En effet, la zone humide au sud du périmètre est un énorme radeau de plante, avec une quantité impressionnante d'eau en suspension. La traversée des animaux est impossible. Ils se cantonnent donc aux pâtures mésophiles situées de chaque côté ou aux abords directs de la tourbière. Après la présence d'une vingtaine de vaches par le passé, l'agricultrice y fait désormais pâturer 5 chevaux sur le regain d'automne. Ces prairies sont auparavant fauchées au printemps.

1.4.2. HISTORIQUE DE LA CONSERVATION DU SITE

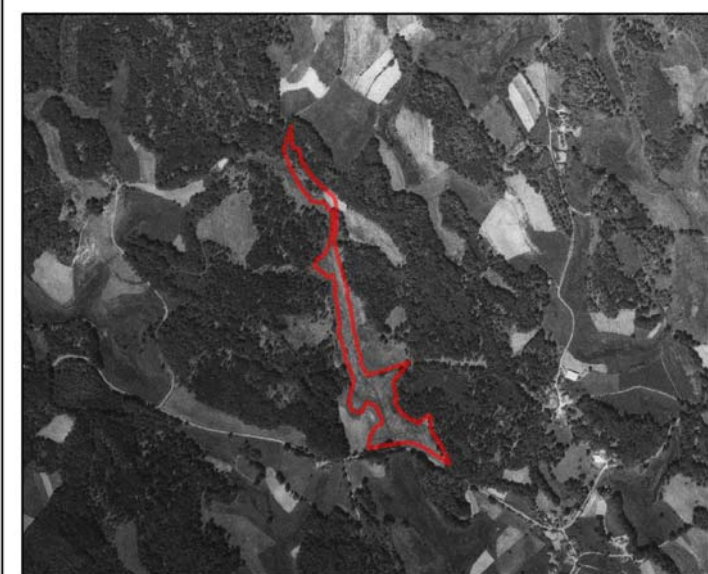
Dates	Evénements	Remarques
1996	Programme Life Tourbières mené par le CEN-MP	Première inventaire des zones humides du secteur et mise en avant de cette tourbière
1997	Intégration le premier programme de définition des ZNIEFF en Midi-Pyrénées	Inventaires complémentaires et approche des habitats présents (naturalistes lotois et CEN Limousin)
2003	Contrat de rivière Cère - Inventaire des zones à enjeu écologique de la vallée de la Cère	EPIDOR, CEN MP, CEN Limousin Suivi naturaliste de la zone et pré-cartographie
2003	Mise à jour du bordereau ZNIEFF	
2006-2007	Suites du Contrat de rivière Cère Animation foncière	CEN Limousin, CEN MP
2008	Animation foncière	Reprise par le CENMP des actions engagées. Rencontre avec le propriétaire et l'exploitant du site
2009	Signature de la convention de gestion	
2012	Inventaires spécifiques	Dans le cadre de la rédaction du présent Plan de Gestion

1.4.3. CARTE DE L'EVOLUTION DU MILIEU DES ANNEES 1950 A NOS JOURS



Gestion conservatoire de zones humides remarquables
Commune de Comiac (Lot) / Section AT
Plan de gestion de la Tourbière de Mourèze
EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL

1948




1970



2009



0 200 400
Mètres

Légende
 Zone sous convention

Cartographie CENMP PER 2012 / Fonds cartographiques IGN Copyright

2. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE ET PATRIMONIAL

2.1. CADRE PHYSIQUE

2.1.1. HYDROLOGIE/HYDRAULIQUE/QUALITE DE L'EAU

La tourbière de Mourèze s'est développée dans un petit vallon fortement alimenté en eau, sans pour autant que l'écoulement ne soit représenté sur les cartes IGN ou les cartes hydrographiques. Le ruisseau n'a donc pas de nom. Cependant, il alimente en aval plusieurs autres cours d'eau avant de se jeter dans le Mamoul, au lieu-dit Manayal. Ces ruissellements de surfaces proviennent tous d'autres tourbières (ou sagnes), comme « Morte Sagne ». Cf. carte ci-après.

2.1.2. CLIMAT/BIOCLIMAT

Le climat local est dit semi-montagnard. Le tableau ci-dessous (issu de la station météo d'Aurillac), résume les précipitations locales par rapport au niveau national. Mêmes si les conditions d'ensoleillement sont bonnes le cumul des pluies, neiges et brouillards additionné aux températures basses conditionnent des milieux froids, où les tourbières ont justement leur place.

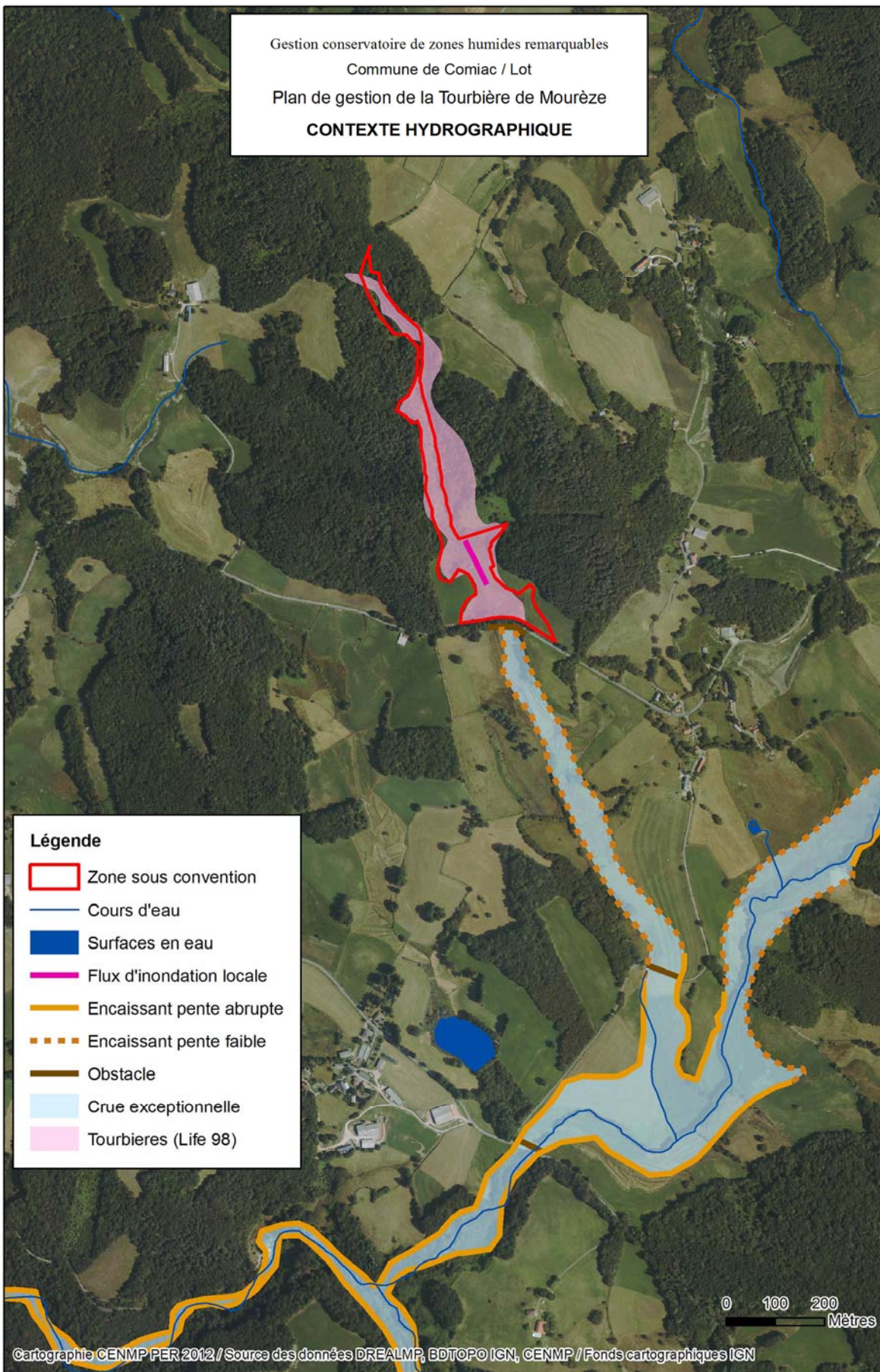
Données climatiques	Aurillac	Moyenne Nationale	Records de températures	Minimale (Année)	Maximale (Année)
Ensoleillement	2 084 h / an	1 973 h / an	Janvier	-24,5 (1985)	18,8 (2002)
Pluie	1 130 mm / an	770 mm / an	Février	-17,1 (1969)	22,1 (1998)
Neige	25 j / an	14 j / an	Mars	-15,2 (1971)	23,4 (1981)
Orage	30 j / an	22 j / an	Avril	-9,1 (1986)	26,2 (2005)
Brouillard	52 j / an	40 j / an	Mai	-2,5 (1979)	29,2 (2001)
			Juin	0,1 (1989)	35,0 (2003)
			Juillet	2,4 (1979)	38,0 (1983)
			Août	0,7 (1986)	37,7 (2003)
			Septembre	-2,6 (1977)	32,1 (1987)
			Octobre	-8,1 (2003)	26,4 (1988)
			Novembre	-11,6 (1978)	23,2 (1992)
			Décembre	-15,9 (2001)	20,7 (1983)

2.1.3. GEOLOGIE ET GEOPHYSIQUE

Le secteur du Ségala Lotois représente 1/5^{ème} du département. Il diffère en tous points des paysages et de la géologie du Lot (généralement chaud et sec). Il est de par ses composants une prolongation du Massif-Central. Ce secteur est la partie la plus montagneuse avec les plus hautes altitudes du département (jusqu'à 782 m).

La roche mère est majoritairement du granite (sol acide).

Gestion conservatoire de zones humides remarquables
Commune de Comiac / Lot
Plan de gestion de la Tourbière de Mourèze
CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE



2.2. UNITES DE VEGETATION

2.2.1. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

Afin de localiser et caractériser les habitats présents, plusieurs étapes ont été nécessaires. Une pré-cartographie avec interprétation photographique, a permis de définir les grandes entités (zones ouvertes ou fermées, alignements d'arbres, bosquets, forêts, linéaires de cours d'eau et parfois nature de l'habitat). Une fois cette phase terminée, des prospections *in situ* sont menées, afin d'affiner les limites des habitats. En même temps, des relevés floristiques et phytosociologiques (cf. § Flore) ont été effectués afin de permettre une caractérisation du milieu *a posteriori*. Cette caractérisation est possible grâce à des clés dichotomiques produites par le Conservatoire Botanique des Pyrénées, de-même, les Cahiers d'habitats N2000 ou l'ouvrage sur les Codes Corine Biotope sont très utilisés (cf. Bibliographie). La cartographie finale présente donc les habitats naturels, avec leur syntaxon phytosociologique, leur code Corine et leur intérêt au vu de la Directive Habitat Faune Flore. Pour ce site une cartographie préliminaire avait été effectuée par le Conservatoire du Limousin. Nous nous sommes inspirés de cette dernière en prenant en compte l'évolution du milieu et l'avancée des connaissances dans la typologie des habitats naturels, via l'assistance du Conservatoire Botanique des Pyrénées.

2.2.2. DESCRIPTION DES MILIEUX NATURELS

2.2.2.a. Commentaires

(Après l'intitulé de l'habitat, sont mentionnés entre parenthèse : le Code Corine Biotope, le Code N2000 et le Syntaxon phytosociologique)
Dans les tableaux les espèces en gras sont remarquables cf. Evaluation patrimoniale)

a - Habitats humides

▀ Prairies humides tourbeuses à dominante de Jonc acutiflore (37.312 ; 6410 ; *Juncion acutiflori - Caro verticillati-Juncetum acutiflori*)

Ces prairies sont le plus souvent les habitats majoritairement représentés dans les tourbières, avec une forte densité de joncs et de molinie. Ce constat s'observe fréquemment dans les tourbières acides des Monts de Lacaune. Dans cette tourbière cette strate est peu fréquente ou alors beaucoup plus dégradée (cf. habitat suivant).

- ▀ Les relevés 1 et 2 montrent des cortèges typiques d'espèces prairiales hygrophiles mais avec une faible diversité spécifique. Ces faciès s'observe en aval du site, au niveau de l'exutoire ou vers une alimentation coté Est : une source semble exister dans le petit versant de prairie en direction de la tourbière. Ces secteurs sont accessibles par le bétail d'homogénéité du peuplement (pâturage, piétinement, apports d'excréments).

Prairie humide à Jonc acutiflore homogène, avec pâturage ponctuel			
Relevé 1 vers arrivée d'eau (partie Est)		Relevé 2 vers exutoire (sud)	
<i>Carex rostrata</i> Stokes	+	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.	+
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	2	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	+
<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	+	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R. Br.	1
<i>Galium uliginosum</i> L.	1	<i>Holcus lanatus</i> L.	1
<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.	5	<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.	5
<i>Juncus effusus</i> L.	1	<i>Juncus effusus</i> L.	2
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	2	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	2
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	+	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	1
<i>Poa trivialis</i> L.	+	<i>Poa trivialis</i> L.	1
<i>Scutellaria cf. galericulata</i>	1	<i>Polygonum persicaria</i> L.	+
<i>Viola palustris</i> L.	+	<i>Ranunculus repens</i> L.	2
		<i>Rubus fruticosus</i> L.	+
		<i>Rumex acetosa</i> L.	1
		<i>Veronica chamaedrys</i> L.	1

- Le relevé 3 montre une belle diversité d'espèces prairiales typiques de ce milieu. La dominance de *Juncus acutiflorus* ne laisse aucune ambiguïté. Cependant, on note de manière flagrante la présence d'espèces de bas-marais. Ce mélange d'espèces montre clairement la transition entre les prairies humides de niveau topographiques plus haut et le bas-marais de niveau légèrement plus bas. En effet, les prairies en question sont alimentées entre autre par des écoulements de surface, tandis que le bas-marais est lié plus spécifiquement au débordement du ruisseau et à la nappe affleurant (cf. habitat suivant).

Prairie humide à Jonc acutiflore de niveau topographique assez bas, en transition avec le bas-marais (relevé 3 au centre de la zone)			
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.			
<i>Carum verticillatum</i> (L.) Koch		Cortège du bas-marais	
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.		<i>Carex echinata</i> Murray	
<i>Galium palustre</i> L.		<i>Carex rostrata</i> Stokes	
<i>Holcus mollis</i> L.		<i>Eriophorum polystachion</i> L. [1753]	
<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.	4	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	
<i>Juncus effusus</i> L.	2	<i>Sphagnum</i> sp.	4
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.		<i>Viola palustris</i> L.	
<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.		<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Reichenb.	
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.			
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench		Chaméphytes	
<i>Poa trivialis</i> L.		<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rauschel		<i>Erica tetralix</i> L.	

- Prairies humides dégradées dominées par la Molinie bleue (37.31 ; 6410 ; *Juncion acutiflori*)

Ce faciès est une « version » plus asséchée et dégradée de l'habitat précédant, malgré le même statut européen. Localement, il se retrouve en prolongement des prairies à jonc (vues ci-dessus), mais sur des secteurs plus séchant où la Molinie domine très largement le cortège. On le trouvera de-même à l'extrémité du site en phase de colonisation, ainsi qu'en sous-strate de saulaie encore claire, où peu d'autres espèces n'arrivent à proliférer à l'ombre.

Prairie humide dominée par la Molinie (vers exutoire sud)	
<i>Carum verticillatum</i> (L.) Koch	+
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	+
<i>Epilobium palustre</i> L.	+
<i>Galeopsis tetrahit</i> L.	+
<i>Galium aparine</i> L.	1
<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.	2
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	2
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	4
<i>Rumex acetosa</i> L.	+
<i>Scutellaria minor</i> Hudson	+

Bas-marais à *Carex rostrata* et *Sphagnum* (54.422 ; NC ; *Caricion fuscae*)

C'est la formation la plus répandue sur le site, avec *Carex rostrata* omniprésent et plusieurs espèces de Sphaignes et très forte densité. Dans le relevé 1, la présence de *Carex nigra*, *Carex echinata* et *Viola palustris* plaident largement pour du bas-marais : malgré tout, il reste un petit cortège d'espèces prairiales. Comme l'analyse précédente, on constate que ces habitats sont en transition et très proche l'un de l'autre. Cependant, on note un niveau topographique plus bas avec la présence de *Potentilla palustris* et *Eriophorum polystachion*, largement dominants dans l'habitat suivant de niveau topographique encore plus bas (niveau de la nappe). L'appauvrissement du peuplement dû aux conditions d'hygrophilie plus fortes est aussi une preuve du changement d'habitat.



Le relevé 2 est moins équivoque avec une dominance de sphaignes, la présence des *Carex* typiques de bas-marais et la quasi absence d'espèces prairiales.

La cartographie fait ressortir l'habitat de bas-marais de manière majoritaire vu les conditions homogènes sur tout le site. Maintenant, il se peut que des variations micro-topographiques favorisent ponctuellement les prairies humides plutôt que le bas-marais, mais cette distinction est très difficile à cartographier avec précision. Enfin, on trouvera plus régulièrement des espèces qualifiant une tourbière active (cf. habitat suivant), que des formations plus prairiales.

Bas-marais à <i>Carex rostrata</i> et <i>C. nigra</i> (centre de la zone) Relevé 1			
<i>Carex echinata</i> Murray	1	Espèces du Juncion	
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	+	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	+
<i>Carex rostrata</i> Stokes	1	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.	+
<i>Erica tetralix</i> L.	2	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	3
<i>Eriophorum polystachion</i> L. [1753]	1	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rauschel	+
<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.	+	<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.	2
<i>Sphagnum</i> sp.	3	<i>Juncus effusus</i> L.	+
<i>Viola palustris</i> L.	1	Phase de colonisation	
		<i>Salix aurita</i> L.	+

Bas-marais <i>Carex</i> et <i>Sphagnum</i> (sud de la zone) Relevé 2	
<i>Carex echinata</i> Murray	+
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	+
<i>Juncus effusus</i> L.	1
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	2
<i>Sphagnum</i> sp.	5
<i>Viola palustris</i> L.	4

Tremblants à Trèfle d'eau et Comaret (54.59, 7140 ; *Caricion lasiocarpae*)

Ces formations sont le plus souvent peu diversifiées (parfois mono-spécifiques) et dans ce cas très typiques. Nos relevés montrent une dominance de Menyanthes ou de Comaret, espèces typiques de ce type d'habitat dits « pionniers », en colonisation des zones ouvertes. Les autres espèces du cortège sont ponctuelles et en transition avec l'habitat de bas-marais évoqué ci-dessus.

Habitats de Tourbière active sur sol inondée			
Relevé 1 (centre-nord de la zone)		Relevé 2 (sud de la zone)	
<i>Carex echinata</i> Murray	+	<i>Carex rostrata</i> Stokes	+
<i>Carex paniculata</i> L.	1	<i>Eriophorum polystachion</i> L. [1753]	1
<i>Carex rostrata</i> Stokes	3	<i>Galium palustre</i> L.	+
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	1	<i>Galium uliginosum</i> L.	+
<i>Juncus effusus</i> L.	1	<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.	3
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	1	<i>Juncus effusus</i> L.	2
<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.	+	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	+
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	2	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	1
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	4	<i>Myosotis scorpioides</i> L.	+
<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.	1	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.	4
<i>Sphagnum</i> sp.	2	<i>Scutellaria minor</i> Hudson	+
<i>Viola palustris</i> L.	1	<i>Viola palustris</i> L.	1

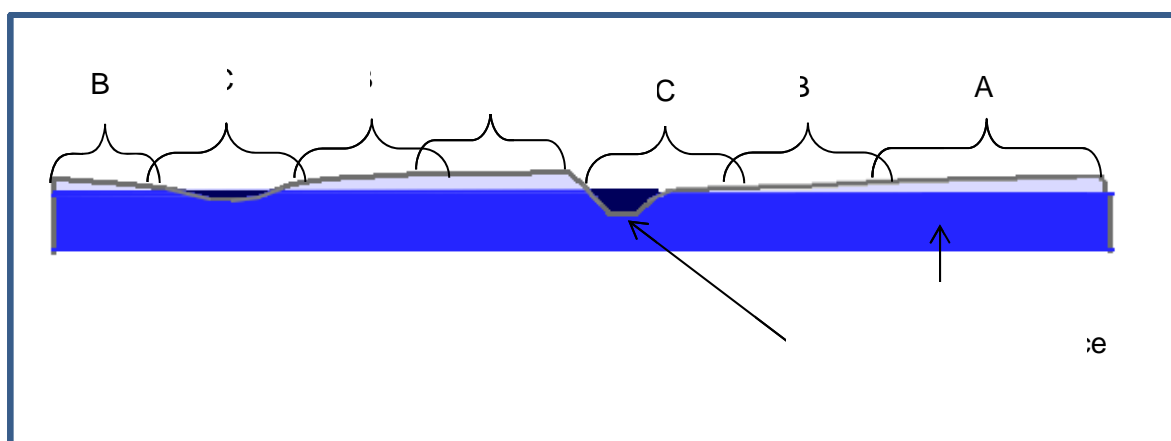


Schéma de l'agencement des habitats humides selon le niveau d'hygrométrie

On perçoit mieux avec ce schéma les transitions possibles entre les habitats selon la topographie. La séparation entre chaque habitat n'est pas toujours franche (berges, fossés, etc..) d'où un chevauchement des milieux et donc un mélange des espèces. Certaines espèces, comme *Carex rostrata*, ont une large tolérance à l'inondation et peuvent donc être trouvées dans les 3 habitats.

🌿 Saulaies marécageuses (44.92 ; NC ; *Salicion cinereae*)

Les saulaies marécageuses représentent le stade de fermeture ultime des tourbières. Sur cette tourbière elles s'étendent sur une surface de 3 ha, mais donc la plus grande partie est hors convention. En effet, la moitié Est de la tourbière a évolué plus rapidement que le côté ouest, sûrement pas une absence de gestion depuis de nombreuses années, d'ailleurs des reste de clôture barbelée sépare ces 2 secteurs. Si on regarde la carte aérienne de 1948, on estime plus facilement la taille originelle des zones humides ouvertes.

Les saulaies sont parfois assez anciennes avec un peuplement de bryophytes bien installé et assez typique. D'autres faciès sont plus jeunes et montrent encore une sous-strate de Molinie qui résiste encore dans cet habitat sciaphile.

Des secteurs proches de l'écoulement principal montrent à l'inverse des zones très inondées ou de grands tapis de *Menyanthes* sont encore bien présents (cf. cartographie).

Si les vieilles saulaies ont un intérêt écologique notable (bryophytes, araignées, champignons,...) les jeunes bosquets de colonisation pourront être supprimés pour éviter l'atterrissement de zones remarquables.



Saulaies marécageuses anciennes		
Relevé 1 (au nord du site)		Relevé 2 (centre du site)
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth	<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.	Carex rostrata Stokes
<i>Betula pendula</i> Roth	<i>Juncus effusus</i> L.	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.
<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.	<i>Galium palustre</i> L.
Carex echinata Murray	Menyanthes trifoliata L.	Hydrocotyle vulgaris L.
Carex laevigata Sm.	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenkins	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	<i>Juncus effusus</i> L.
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P. Fuchs	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rauschel	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.
<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	<i>Salix acuminata</i> Miller	Ranunculus hederaceus L.
<i>Frangula alnus</i> Miller	<i>Salix aurita</i> L.	<i>Salix acuminata</i> Miller
<i>Holcus mollis</i> L.	<i>Viola palustris</i> L.	Sphagnum sp.
Hydrocotyle vulgaris L.		<i>Viola palustris</i> L.

b - Habitats secs

Landes sèches colonisées par les fougères (31.2 ; NC ; *Calluno-Ulce tea*)

Cet habitat n'a pas fait l'objet de relevé étant en dehors de la zone de convention et en limite de la zone d'étude. Elle a cependant été cartographiée dans l'étude globale. Cet habitat selon l'animation foncière qui sera menée sur le site pourra être prise en compte et restaurée dans l'avenir. Sa faible typicité actuelle, l'empêche d'accéder à l'intérêt commentaire que représente ce type d'habitat habituellement.

Prairies de fauche artificielles et pâturées (38 ; NC ; *Arrhenatheretea*)

En limite sud de la tourbière s'étendent de chaque côté, des prairies aux cortèges floristiques assez hétérogènes et difficiles à caractériser. In situ, on note aisément que ces prairies ont été semées, à l'alignement des plants de graminées. Cependant, les espèces présentes montrent une recolonisation d'espèces de prairies naturelles, or elles sont aussi pâturées par des bovins.

Le relevé 1 montre un cortège assez pauvre avec une dominance d'espèce potentiellement semées ou qui ont recolonisé la parcelle lors du semis.

Formations prairiales artificielles pâturées			
Relevé 1 (Ouest)		Relevé 2 (Est)	
Espèces prairiales		Espèces de pelouses en contact (cf. habitat suivant)	
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	+	<i>Agrostis capillaris</i> L.	+
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl	+	<i>Aira caryophylla</i> L.	1
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.	+	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	1
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	+	<i>Carex ovalis</i> Good.	
<i>Poa trivialis</i> L.	+	<i>Ornithopus perpusillus</i> L.	2
<i>Ranunculus acris</i> L.	+	<i>Rumex acetosella</i> L.	1
<i>Rhinanthus pumilus</i> (Sterneck) Soldano	+	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hérit.	+
<i>Rumex acetosa</i> L.	+		
<i>Vicia sativa</i> L.	+		
		Espèces prairiales	
		<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl	3
		<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.	1
Espèces d'ourlet ou semées		<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.	1
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr.	1	<i>Dactylis glomerata</i> L.	
<i>Crepis setosa</i> Haller fil.	+	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	1
<i>Holcus lanatus</i> L.	5	<i>Poa trivialis</i> L.	+
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	+	<i>Holcus lanatus</i> L.	1
<i>Lolium perenne</i> L.	+	<i>Trifolium pratense</i> L.	
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	+	<i>Trifolium repens</i> L.	1
<i>Rumex acetosella</i> L.	1	<i>Ranunculus acris</i> L.	1
<i>Rumex obtusifolius</i> L.	1	<i>Rumex acetosa</i> L.	+
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	+	<i>Veronica arvensis</i> L.	+
		<i>Vicia sativa</i> L. var. <i>nigra</i> L.	1
		<i>Viola arvensis</i> Murray	+

Espèces d'ourlet ou semées	
<i>Rumex obtusifolius</i> L.	+
<i>Lolium perenne</i> L.	1
<i>Trifolium incarnatum</i> L.	+
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	+

Le relevé 2, fait le lien avec l'habitat ci-dessous. En effet, des bouts de pelouses relictuelles existent encore au sein de cette prairie, qui paraît « moins artificielle » à la vue des espèces prairiales présentes et de leur dominance. On donc 7 espèces de pelouse acide en haut de versant. Les espèces sont assez typiques mais peu représentées.

Malgré tout, des espèces comme le Trèfle rouge et le Ray-grass montrent des semis anciens.

🐾 Pelouse acide annuelle relictuelle (35.2 ; NC ; *Thero-Airion*)

Comme évoqué au-dessus, des fragments de pelouse acide existent encore au sein d'une prairie. Des actions de gestion pourraient être mises en place pour favoriser cet habitat.

🐾 Ourlet acide à fougère (31.86 ; NC ; *Holcicion mollis-Pteridion aquilini*)

La dite prairie déjà évoquée est située sur un versant difficilement mécanisable, ce qui profite à l'installation de cet ourlet acide. Il est tout naturellement dominé par la Fougère aigle ; la Houlque molle complète bien cet habitat qui fait la transition entre la tourbière en aval et la prairie.

🐾 Chênaies acides (41.5 ; NC ; *Quercion robori-petraeae*)

Enfin, dès que le sol est plus sec, les formations arborées climaciques dans le secteur et à cette altitude relativement faible, sont dominées par des chênaies acides. La présence d'une hêtraie rappelle le côté montagnard et le Châtaignier insiste sur la présence d'un sol acide. Le cortège est assez typique, même si on note dans ce relevé l'absence du chêne !

Cet habitat est quasi absent de la zone d'étude, qui s'étend majoritairement sur les zones humides.

Chênaie acide	
<i>Castanea sativa</i> Miller	<i>Lonicera periclymenum</i> L.
<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench
<i>Fagus sylvatica</i> L.	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.
<i>Hedera helix</i> L.	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn
<i>Holcus mollis</i> L.	<i>Teucrium scorodonia</i> L.
<i>Ilex aquifolium</i> L.	<i>Viola reichenbachiana</i> Jordan ex Boreau

2.2.2.b. Tableau de synthèse des habitats

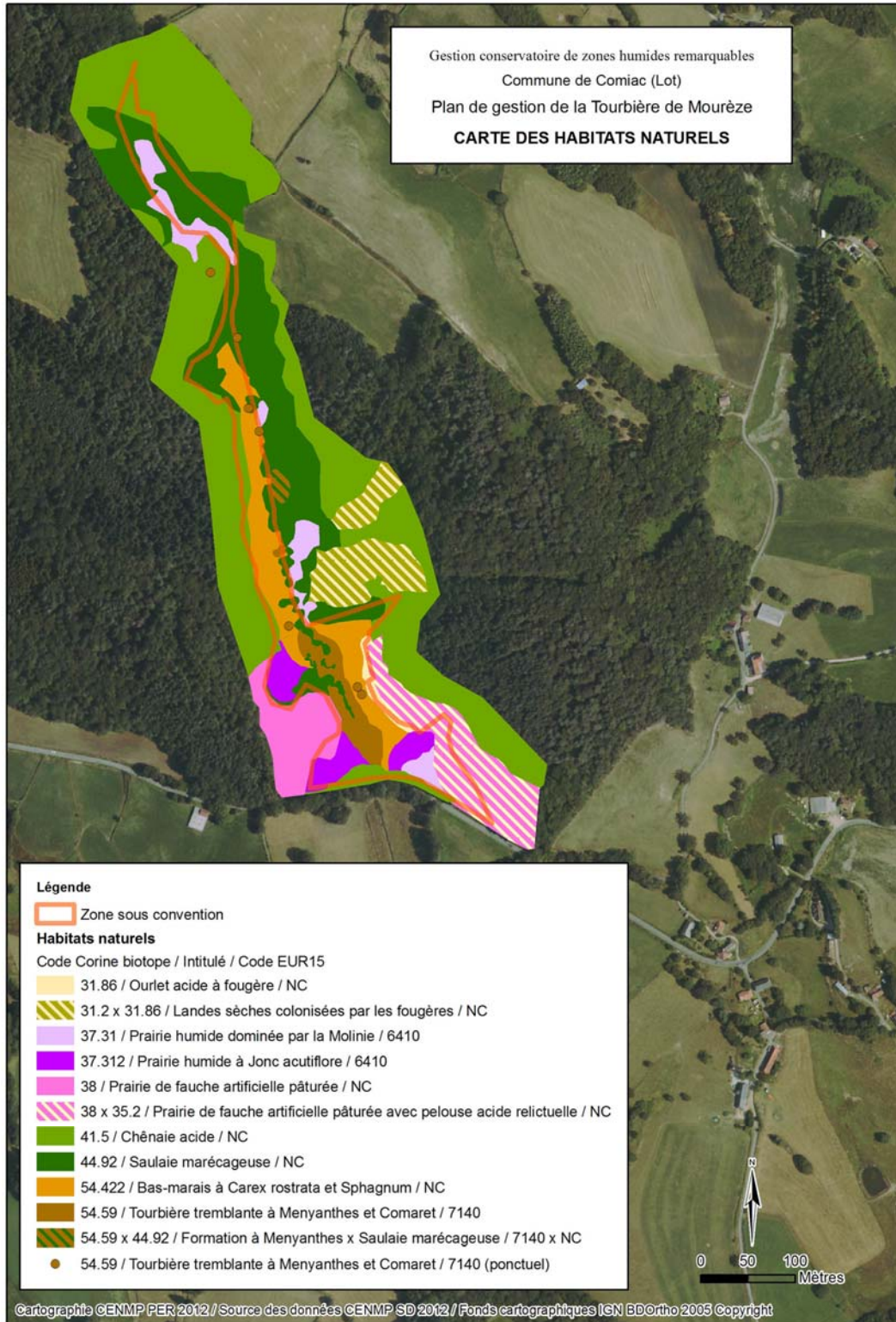
Intitulé de l'habitat	Code Corine	Code N2000	Syntaxon phytosociologique	Hors conv.
Landes et fourrés				
Ourlet acide à fougère	31.86	NC	<i>Holcicion mollis-Pteridion aquilini</i>	
Lande sèche colonisée par les fougères	31.2 x 31.86	NC	<i>Calluno-Ulicetea x Holcicion mollis-Pteridion aquilini</i>	T
Prairies humides				
Prairie humide dominée par la Molinie	37.31	6410	<i>Juncion acutiflori</i>	
Prairie humide à Jonc acutiflore	37.312	6410	<i>Juncion acutiflori - (Caro verticillati-Juncetum acutiflori)</i>	
Prairies sèches				
Prairie de fauche artificielle pâturée	38	NC	<i>Arrhenatheretea</i>	T
Prairie de fauche artificielle pâturée avec pelouse acide relictuelle	38 x 35.2	NC	<i>Arrhenatheretea x Thero-Airion</i>	T
Forêt sèche de feuillus				
Chênaie acide	41.5	NC	<i>Quercion robori-petraeae</i>	T
Forêt humide de feuillus				
Saulaie marécageuse	44.92	NC	<i>Salicion cinereae</i>	

Tourbière de transition et tourbière active			
Bas-marais à <i>Carex rostrata</i> et <i>Sphagnum</i>	54.422	NC	<i>Caricion fuscae</i>
Tourbière tremblante à <i>Menyanthes</i> et Comaret	54.59	7140	<i>Caricion lasiocarpae</i>
Formation à <i>Menyanthes</i> x Saulaie marécageuse	54.59 x 44.92	7140 x NC	<i>Caricion lasiocarpae</i> x <i>Salicion cinereae</i>

Hors conv. = hors convention

Les habitats humides représentent la plus grande surface d'habitat ayant un intérêt patrimonial local voire européen, soit 6 ha sur les 14 ha cartographiés, soit 30 % (même hors convention).

2.2.3. CARTE DES UNITES DE VEGETATION



2.2.4. DYNAMIQUE ET EVOLUTION

L'évolution sur le site a été évoquée à plusieurs reprises lors de la description du site ou celle de certains habitats. Elle se caractérise par l'apparition et l'installation de touradons à molinie plus des bosquets de saules, jusqu'aux saulaies marécageuses anciennes.

Paradoxalement, 1 seul côté de la tourbière a évolué vers un stade plus arboré, peut-être en l'absence de gestion depuis une quarantaine d'années. L'autre côté présente un habitat relativement stable, ou qui évolue lentement grâce à une inondation massive et pérenne. La gestion sur ce secteur sera ponctuelle et « chirurgicale ».

2.2.5. ÉVALUATION PATRIMONIALE

2.2.5.a. Combinaison de critères

L'ensemble des critères d'évaluation est à utiliser de manière prudente. Les différents statuts de protection nationale ou européenne par exemple, ne reflètent pas forcément l'intérêt patrimonial local.

Voici plusieurs exemples qui montrent la complexité de combiner les différents critères pour évaluer le caractère patrimonial des espèces et habitats :

- **Cas de l'avifaune** : presque toutes les espèces vivant en France sont protégées. Une espèce rare et menacée à l'échelle nationale, régionale ou locale, mais très bien représentée sur un site d'étude, aura de fait une valeur patrimoniale plus forte qu'une espèce en expansion (ex. du Pic noir), mais présente seulement avec quelques individus. De même qu'une espèce présente en halte migratoire ou qui exploite exceptionnellement le site comme territoire de chasse (ex. Vautour fauve).

- Cela concerne aussi une partie des mammifères, des amphibiens et des reptiles ;

- **Cas de l'entomofaune** : la plupart des groupes invertébrés ne sont ni concernés par des statuts de protection, ni des listes rouges ou des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF. L'analyse d'un expert peut avoir un poids important pour évaluer la rareté et la menace locales, régionales ou nationales, mettant en relation les connaissances relatives générales du groupe concerné et son expertise locale. Ainsi, une espèce qui se trouve en limite d'aire de répartition, en aire disjointe, ou seulement représentée dans le secteur étudié aura une valeur patrimoniale plus forte, que l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) présente en Annexe de la Directive Habitat-Faune-Flore, largement répandue et commune. Pour les groupes plus « médiatiques » (lépidoptères rhopalocères et odonates principalement), les statuts de protection établis reflètent généralement la réalité régionale ou locale.

- **Cas de la flore** : le travail des conservatoires botaniques nationaux, couplé aux botanistes indépendants, a permis d'établir des listes de protection nationale, régionale, ainsi que des listes rouges. Ce sera dans ce cas la principale base de travail pour l'évaluation de la patrimonialité des espèces.

- **Cas des habitats** : la conservation des habitats naturels étant l'enjeu principal de la conservation des espèces, plusieurs référentiels ont été créés, notamment pour en permettre leur protection. L'évaluation de la valeur patrimoniale s'appuiera essentiellement sur la Directive européenne Habitats-Faune-Flore, définissant des « habitats d'intérêt communautaire », dont la conservation est prioritaire à l'échelle européenne. Cette analyse sera ensuite croisée avec les enjeux d'espèces à forte valeur patrimoniale présentes sur chacun des habitats.

2.2.5.b. Listes et expertises de référence

Avec les réserves émises précédemment sur la pertinence de certaines listes pour établir l'évaluation patrimoniale, voici les référentiels utilisés :

- Au niveau international.
 - Annexe I de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (DHFF, directive européenne n° 92/43 du 21 mai 1992) pour la conservation des habitats naturels (France métropolitaine) ;
 - Annexes II et IV de la même directive pour les espèces animales et végétales, associées aux cahiers d'espèces ;
 - Annexe I de la directive européenne n° 79-409 du 2 avril 1979 sur les oiseaux sauvages (France métropolitaine) ;
 - Annexe II de la Convention de Berne (convention du 19/09/79 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe - JORF du 28/08/1990 et du 20/08/1996) ;
 - Livres rouges de l'UICN (1996).

- Au niveau national.
 - Arrêtés ministériels relatifs aux listes d'espèces végétales et animales protégées sur le territoire national ;
 - Listes rouges nationales, concernant les espèces « menacées » et « vulnérables » ;
 - Utilisation des divers atlas nationaux, proposant des statuts de rareté et de menace et indiquant le degré d'endémisme, les limites d'aire et les espèces à aire disjointe ;
 - Avis d'experts et ressources bibliographiques.

- Aux niveaux régional et local : référentiels et avis d'experts.
 - Arrêtés ministériels relatifs aux listes d'espèces végétales et animales protégées sur le territoire de Midi-Pyrénées, voire au niveau départemental ;
 - Liste rouge régionale, voire listes départementales, concernant les espèces rares et menacées ;
 - Liste des habitats et des espèces, déterminants, établie dans le cadre de la modernisation des ZNIEFF en Midi-Pyrénées, et validées par CSRP. Ces listes intègrent des notions de responsabilité, de menace, de rareté, d'endémisme et d'aire de répartition ;
 - Utilisation des divers atlas régionaux ou départementaux, avec statuts de rareté et de menace et indiquant le degré d'endémisme, les limites d'aire et les espèces à aire disjointe ;
 - Liste des espèces citées dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP), aussi bien au niveau national que régional.
 - Avis d'experts et ressources bibliographiques.

2.3. FLORE

L'inventaire de la flore a été effectué via des relevés floristiques ou des phytosociologiques dans les différentes formations et habitats présents, ainsi que par le biais d'observations ponctuelles d'espèces non présentes dans les habitats considérés. Des données anciennes recueillies lors des premiers inventaires, seront également ajoutées (sources F. Leblanc Conservatoire du Limousin).

2.3.1. ETAT DES INVENTAIRES

La diversité floristique s'élève à 116 taxons déterminés, répartis dans les familles suivantes.

Familles	Quantité d'espèces	Familles	Quantité d'espèces
Autres dicotylédones	38	Gymnospermes	2
Autres monocotylédones	1	Juncacées	4
Bryophytes	7	Lamiacées	5
Caryophyllacées	3	Ombellifères	2
Composées (Astéracées)	7	Orchidées	1
Crucifères	1	Papilionacées	7
Cypéracées	10	Ptérédophytes	5
Graminées	14	Renonculacées	5
		Scrofulariacées	4

Au niveau des plantes vasculaires, l'inventaire doit flirter avec l'exhaustivité, mais il y a des carences au moins sur les Bryophytes. Grâce au Conservatoire Botanique, 7 espèces ont pu être nommées, mais des inventaires complémentaires seraient à effectuer devant la densité de sphaignes présentes et la présence des saulaies, très favorables à la bryoflore.

Les prospections sur le site ont été réalisées aux dates suivantes :

Dates de visites sur le site	
16/07/2002	09/06/2009
07/09/2002	05/06/2012
23/09/2002	30/07/2012

2.3.2. COMMENTAIRES ET EVALUATION PATRIMONIALE

Sur 20 espèces patrimoniales 18 ont un statut Znieff, dont 5 sont protégées au niveau régional ou national, ce qui apporte des enjeux forts au niveau de leur conservation, qui passera par la conservation des habitats naturels.

Localement, on ajoutera « à dire d'expert » 2 autres espèces (carex), qui ont un intérêt pour le site, du fait de leur rareté ou de leur fréquence faible.

Espèces patrimoniales	Nom français	Prot.	Statut ZNIEFF	ADE	Rareté locale	Habitat privilégié	Enjeu local réel
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Rossolis intermédiaire	N	I	I	+++	Bas-marais	+++
<i>Eleocharis multicaulis</i> (Desv.)	Scirpe à plusieurs tiges	R	I	I	+++	Écoulements héliophiles	+++
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Écuelle d'eau		I	I	++	Écoulements héliophiles	+++
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	Trèfle d'eau		I	I	+	Écoulements	+++
<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.	Comaret		I	I	+	Écoulements héliophiles	+++
<i>Sphagnum capillifolium</i> Hedw.	Sphaigne		I	I	?	Bas-marais	+++
<i>Sphagnum flexuosum</i> D. & M.	Sphaigne		I	I	?	Bas-marais	+++
<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.	Sphaigne		I		?	Bas-marais	+++
<i>Sphagnum rubellum</i> Wils.	Sphaigne		I	I	?	Bas-marais	+++
<i>Carex laevigata</i> Sm.	Laïche lisse		I	I	+++	Écoulements sciaphiles	++
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	Laïche noirâtre			I	++	Bas-marais	++
<i>Carex paniculata</i> L.	Laïche paniculé			I	++	Habitats tourbeux	++
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rossolis à feuilles rondes	N	I		+++	Bas-marais	++
<i>Erica tetralix</i> L.	Bruyère à 4 angles	R	I	I	+	Habitats tourbeux	++
<i>Hypericum elodes</i> L.	Millepertuis des marais	R	I		++	Écoulements héliophiles	++
<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	Renoncule à feuille de lierre		I	I	+++	Écoulements	++
<i>Carex echinata</i> Murray	Laïche hérissée		I		+	Bas-marais	+
<i>Carex viridula</i> ssp <i>oedocarpa</i> L.	Laïche jaune		I	I	++	Bas-marais	+
<i>Carex rostrata</i> Stokes	Laïche à bec		I	I	+	Bas-marais	+
<i>Eriophorum polystachion</i> L.	Linaigrette		I		+	Écoulements héliophiles	+

Prot.= Protection (N : Nationale ; R : régionale)

🐾 **Rossolis intermédiaire, *Drosera intermedia* :**

Parmi les 2 Rossolis présents dans la région, cette espèce est la moins commune. Elle est cantonnée au Pyrénées dans le sud et au Massif central dans le nord de la région. Les seules populations connues dans le Lot, sont donc sur le plateau du Ségala (les autres étant vers Lavercantière à l'ouest du département). Elle affectionne les bas-marais à sphaignes, omniprésents sur le site.



🐾 **Scirpe à plusieurs tiges, *Eleocharis multicaulis* :**

Idem que l'espèce précédente au niveau de sa fréquence, mais il atteint cependant les Monts de Lacaune dans le Tarn. Il se développe sur des sols très ouverts et décapés avec un engorgement permanent (marécages).

🐾 **Ecuelle d'eau, *Hydrocotyle vulgaris* :**

Cette espèce, comme les 2 suivantes, forme des tapis flottants enchevêtrés au sein des écoulements de tourbières, aussi bien en pleine lumière qu'à l'abri sous les saules. Peu exubérant les stations sont assez petites. L'hydrocotyle est peu fréquente et observée ponctuellement dans la région, même si elle est largement répartie en France. Elle affectionne les tourbières, mais aussi les bords vaseux de cours d'eau plus grands. Localement, on dénombre de nombreuses stations, ce qui engendre un intérêt certain.



🐾 **Trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata* :**

Espèce typique des radeaux ou tremblants de tourbières, elle forme sur cette tourbière de nombreuses et grandes stations remarquables. La présence du Trèfle d'eau met bien en évidence le caractère actif de la tourbière avec cet habitat, dit « pionnier ».



🐾 **Comaret, *Potentilla palustris* :**

Cette espèce a les mêmes caractéristiques que le *Menyanthes*, mais est encore moins fréquente et très localisée. Dans notre région, elle n'est connue que de l'étage montagnard dans les Pyrénées et le Massif central. Elle n'est donc connue que de 4 départements sur les 8 de notre région. Localement, les stations sont aussi grandes et multiples et donc remarquables.



Les sphaignes ont donc fait l'objet de prélèvements aléatoire pour détermination par le Conservatoire Botanique. Nous n'avons pas localisé ces relevés, l'objectif étant de voir s'il y avait une diversité d'espèces au sein des bas-marais. Les commentaires sont ceux de Marta Infante Sanchez, à l'origine des déterminations, que nous remercions ici.

La tourbière est assez diversifiée en micro-habitats, vu les espèces déterminées (Sanchez, com. pers).

🐾 **Sphaigne, *Sphagnum capillifolium* :**

Cette espèce montre une tendance à la l'ombrotrophilie, formant des buttes un peu au-dessus du niveau de l'eau ; la dernière observation dans le département remonte à 1927 (Sanchez, com. pers).

👉 **Sphaigne, *Sphagnum flexuosum* :**

Cette espèce est toujours proche du niveau de l'eau, minérotrophile, c'est la plus rare au niveau régional selon nos données (en l'état actuel de nos connaissances). Cette donnée serait la première pour le département (Sanchez, com. pers).

👉 **Sphaigne, *Sphagnum papillosum* :**

C'est la plus commune et la plus répandue, elle est aussi légèrement ombrotrophile. La dernière observation dans le département remonte à 1927 (Sanchez, com. pers).

👉 **Sphaigne, *Sphagnum rubellum* :**

Son écologie rejoint celle de *S. capillifolium*. Cette donnée serait la première pour le département du Lot (Sanchez, com. pers).

👉 **Laïche lisse, *Carex laevigata* Sm. :**

Ce carex est peu représenté sur le site. Il a été observé en lisières de saulaie marécageuse vers le nord du site.

👉 **Laïche noirâtre, *Carex nigra* :**

Ce carex est assez commun en tourbière et plus spécialement dans les bas-marais de montagne.

👉 **Laïche paniculé, *Carex paniculata* :**

Sur le site il a été cartographié précisément, grâce au grands touradons qu'il génère. Il reste ponctuel sur le Lot.



👉 **Rosolis à feuilles rondes, *Drosera rotundifolia* :**

Espèce commune des tourbières de la région elle affectionne les zones dénudées ou recouvertes de sphaignes.

👉 **Bruyère à 4 angles, *Erica tetralix* :**

Cette espèce est protégée localement, elle atteint ici sa limite sud au niveau du Massif central. Elle n'est pas rare sur le site où on peut la trouver un peu partout.



👉 **Renoncule à feuille de lierre, *Ranunculus hederaceus* :**

Une vérification est à faire avec une autre espèce du groupe *Ranunculus omiophyllus* qui pourrait avoir un enjeu supplémentaire. Localement, elle est assez rare. Elle est cantonnée à une dépression en pleine zone de tourbière, colonisée par *Juncus bufonius*, ou sur un écoulement de surface en limite de saulaie.

👉 **Laïche hérissée, *Carex echinata* :**

Cette espèce est commune sur toute les tourbières, typique des bas-marais elle est très commune localement.

👉 **Millepertuis des marais, *Hypericum elodes* :**

Espèce typique des écoulements de surfaces ouverts, elle est assez commune sur le site, malgré son statut de protection.



👉 **Laïche jaune, *Carex viridula* ssp *oedocarpa* (= *demissa*) :**

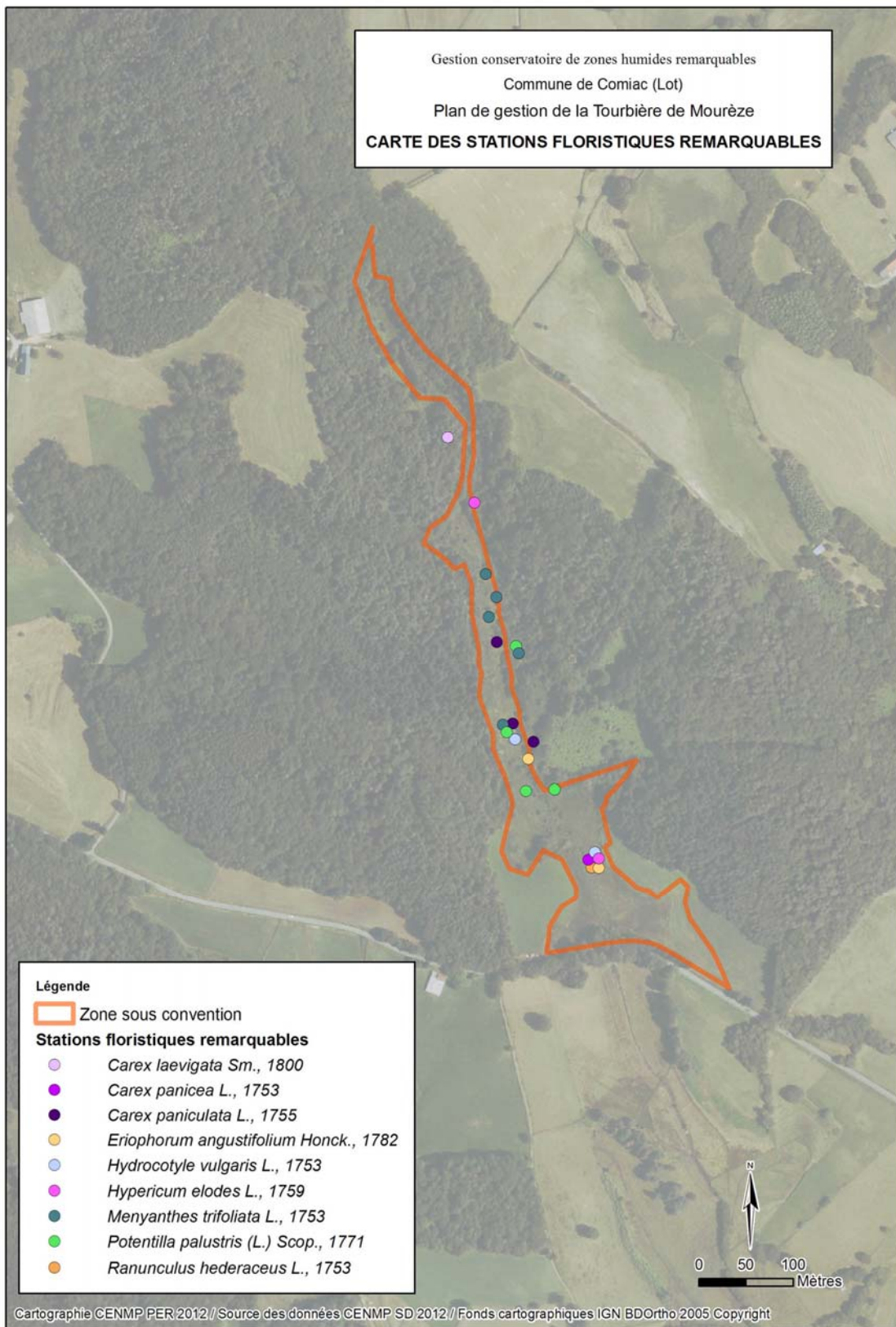
Ce carex du groupe flava, est peu commun mais typique des tourbières montagnardes et froide en zone acide.

▀ **Laîche à bec, *Carex rostrata* :**

Cette espèce peut se rencontrer en cariçaie monospécifique, les pieds dans l'eau ou à l'inverse en zone moins inondée avec des pieds plus épars en mélange avec d'autres espèces. Localement il est très largement dominant sur le site, en mélange avec des tapis de sphaigne avec lesquels il forme de grands bas-marais originaux.

▀ **Linaigrette, *Eriophorum polystachion* :**

En la linaigrette, va se retrouver très proche des cortèges de radeaux à Menyanthes ou Comaret, dans les tourbières de transition. Elle est plus ponctuelle mais non rare sur le site.



2.4. LES HABITATS

Sur les 11 habitats recensés sur la totalité de la zone d'étude, 6 sont retenus pour ayant un intérêt patrimonial, au vu de la Directive habitats (intérêt européen), au vu des habitats naturels cités dans les listes ZNIEFF (intérêt régional) ou à dire d'expert (habitats d'espèces rares ou peu connues (bryophytes, araignées, coléoptères,...)).

Intitulé de l'habitat	Code Corine	Syntaxon phytosociologique	Statut	DH	ZNIEFF	Etat de conservation	Enjeu local	Urgence d'intervention
Bas-marais à <i>Carex rostrata</i> et <i>Sphagnum</i>	54.422	<i>Caricion fuscae</i>	Habitat typique, majoritaire et original sur le site		T	Bon	+++	++
Tourbière tremblante à <i>Menyanthes</i> et <i>Comaret</i>	54.59	<i>Caricion lasiocarpae</i>	Habitat de tourbière de transition très bien représenté sur le la zone	T	T	Bon	+++	+
Formation à <i>Menyanthes</i> x <i>Saulaie marécageuse</i>	54.59 x 44.92	<i>Caricion lasiocarpae</i> x <i>Salicion cinereae</i>	Habitat pionnier en saulaie présent sur de grandes surfaces	T	T	Bon	++	+
Prairie humide dominée par la <i>Molinie</i>	37.31	<i>Juncion acutiflori</i>	Habitat assez localisé : stade évolué des prairies tourbeuses à l'abandon	T		Dégradé	+	+++
Prairie humide à <i>Jonc acutiflore</i>	37.312	<i>Juncion acutiflori</i> - (<i>Caro verticillati</i> - <i>Juncetum acutiflori</i>)	Habitat plus typique des prairies humides encore ouvertes, assez localisé au sud de la zone	T		Bon	+	+
<i>Saulaie marécageuse</i>	44.92	<i>Salicion cinereae</i>	Forêt humide, stade de fermeture de la tourbière, avec un enjeu <u>selon</u> l'ancienneté de l'habitat			Bon	+	-

On note dans ce tableau un très bon état de conservation des habitats naturels, même si la saulaie à colonisée une bonne partie qui par le passé était aussi une tourbière ouverte. La diversité des habitats engendre aussi un intérêt pour la diversité floristique et faunistique.

-Les **habitats pionniers** de tourbière de transition montrent une très bonne alimentation en eau et une tourbière très active. Ils représentent les enjeux majeurs du site, mais sont assez stables : seules des boules se saules seront à supprimer ponctuellement.

-L'**urgence d'intervention** sera plus au niveau des prairies à molinie haute et peu diversifiées. Il sera important de retrouver une strate moins haute, moins dense et plus ouverte pour favoriser la diversification des espèces.

-Les **prairies** de fauches ne sont pas typiques et n'apportent donc pour leur aucun enjeu notable. Le non-retournement de ces dernières pourraient améliorer le cortège prairial basal mise ne avant.

-La **chênaie** acide est l'habitat climacique local, qui peut abriter çà et là certaines espèces remarquables, mais le linéaire présent sur le site, réduit cette potentialité d'accueil.

2.5. LA FAUNE

Différents groupes taxonomiques ont fait l'objet d'inventaire et en particulier les invertébrés. Différentes techniques ont été utilisées aléatoirement, comme le fauchage (filet à papillons), le battage (parapluie japonais), l'aspirateur thermique ou tout simplement l'observation à

vue. Les différents individus déterminés, pour certains *in situ* (papillons, orthoptères, libellules), pour d'autres au laboratoire (araignées, coléoptères). Pour les vertébrés, le chant (oiseaux), l'observation de traces (mammifères) ou l'observation directe (reptiles et amphibiens) ont été privilégiés, au gré des différentes visites. Nous avons donc mis en avant une diversité de 234 espèces à l'heure actuelle.

2.5.1. ETAT DES INVENTAIRES

Ordres	Quantité d'espèces	Niveau de connaissance	Ordres	Quantité d'espèces	Niveau de connaissance
Amphibiens	3	Moyen	Mécoptères	1	Faible
Araignées	73	Assez bon	Névroptères	2	Faible
Coléoptères	17	Faible	Odonates	16	Bon
Dictyoptères	1	Bon	Oiseaux	38	Bon
Diptères	1	Nul	Opilions	3	Très faible
Hétérocères	8	Très faible	Orthoptères	21	Bon
Hyménoptères	4	Très faible	Reptiles	6	Bon
Mammifères	7	Assez bon	Rhopalocères	33	Bon

2.5.1.a. Les invertébrés

a - Les rhopalocères

Sur les 33 espèces recensées, on note *Erebia meolans* typique du caractère montagnard de la zone, sans être réellement lié à la tourbière, même s'il est déterminant ZNIEFF localement. On notera un tronc commun de 28 espèces de milieu ouvert, sans lien direct avec l'habitat humide. Cette diversité montre cependant que les strates de végétation sont bien ouvertes ce qui permet la présence et le déplacement des espèces au sein du site. Le tableau suivant met en avant le cortège typique du site, avec cependant peu d'espèces.

Cortège	Nombre d'espèces	Espèces « notables »	Commentaire
Hygrophile et montagnard	4	<i>Heteropterus morpheus</i> , <i>Miletaea diamina</i> , <i>Boloria selene</i> , <i>Cyaniris semiargus</i>	La présence de <i>H. morpheus</i> est intéressante localement, l'espèce étant plus commune en plaine dans les zones thermophile à brachypode (elle est déterminante ZNIEFF).

Aucune espèce remarquable n'est à mentionner.

b - Les araignées

Les relevés ont été faits majoritairement à l'aspirateur thermique, qui permet des relevés exhaustifs au sein des strates herbacées. Pour les autres structures végétales, le battage a été préféré.

Peu d'araignée présente un statut au niveau local (Znieff) ou national. Une liste déterminante SCAP existe, mais aucune araignée inventoriée sur le site ni est référencée.

On peut dans un premier temps mettre en avant les cortèges mis en évidence sur le site et décrits ci-après.

Cortèges	Nombre d'espèces	Espèces « notables »	Commentaires
Cortège héliophile (prairial)	28	<i>Aculepeira ceropegia</i>	Espèce absente de plaine
Cortège sciaphile (forestier)	12	<i>Coriarachne depressa</i>	Espèce qui affectionne les résineux, rare en France, 1 ^{ère} mention pour le Lot, 2 ^{ème} mention pour la région MP
Cortège hygrophile (tourbière)	21	<i>Gnaphosa nigerrima, Pirata piscatorius, Sitticus caricis, Lophomma punctatum, Theonoe minutissima, Hypsosinga heri, Antistea elegans, Araeoncus humilis</i>	Espèces rares peu citées, typiques des milieux humides de tourbières, dont beaucoup mentionnées pour la première fois du département du Lot et certaines de la région : cortège riche et diversifié qui montre un bon état de conservation du milieu
Cortège hygro-sciaphile (cariçaie dense ou saulaie)	4	<i>Floronia bucculenta, Nesticus cellulanus, Theridiosoma gemmosum</i>	Cortège peu diversifié, mais espèces originales des cariçaies où unique à l'habitat de saulaie
Cortèges de litière ou de lande	8	Néant	Non majoritaire et peu diversifié

La mise en place d'une liste d'espèces à « enjeu de conservation », pourrait bientôt permettre de prendre en compte certaines espèces sténoèces principalement. Ainsi, quelques espèces pourraient avoir un enjeu sur la tourbière de Mourèze. Elles seront signalées (ADE) à dire d'expert pour le moment. Un calcul rapide montre une moyenne de 120 individus / m², au sein des habitats ouverts de la tourbière. Cette densité a été mesurée sur 6 relevés.

c - Les coléoptères

Cette première liste de coléoptères inventoriés de manière non spécifique, montre un peuplement original et diversifié, avec des cortèges bien différenciés : ceci est dû à la présence d'habitats de natures, d'hygrométries et de structures variées.

On notera d'abord un tronc commun d'une dizaine d'espèces, d'origine variée mais dont les adultes floricoles utilisent la tourbière comme terrain d'alimentation.

On mettra l'accent sur la présence de la Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*), qui a largement colonisé tous les types de milieux : en France elle a colonisée en premier lieu tous les départements du nord, puis la façade Est. Elle est encore « rare » dans le sud-ouest, mais son invasion se poursuit.

Cortège	Nombre d'espèces	Espèces « notables »	Commentaire
Milieux humides	3	<i>Plateumaris</i> spp. & <i>Aphanasticus</i> sp.	Coléoptères typiques des milieux humides, communs localement
Milieux sablonneux	2	<i>Melanotus punctolineatus</i> & <i>Lixus punctiventris</i>	Espèces peu communes pour le secteur et favorisées par la diversité des milieux avoisinants
Saprophytophages	3	<i>Dircaea australis</i>	Une espèce d'intérêt régional, qui se développe sur les vieux bouleaux

On notera enfin, la présence de *Selatosomus aeneus*, espèce montagnarde qui profite certainement des conditions froides du site pour s'installer.

d - Les odonates

Concernant les odonates, nous avons identifié un cortège de 16 espèces, dont 1 espèce protégée au niveau national et 1 espèce déterminante ZNIEFF.

Cortège	Nombre d'espèces	Espèces « notables »	Commentaire
Milieux tourbeux	4	<i>Pyrrhosoma nymphula</i> , <i>Orthetrum caerulescens</i> , <i>Libellula quadrimaculata</i> , <i>Somatochlora arctica</i>	Espèces typiques des zones tourbeuses
Milieux frais	2	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> , <i>Cordulegaster boltonii</i>	Espèces compagnes associées aux zones d'écoulements du ruisseau.

3 demoiselles ont une écologie particulière qui mériterait d'être précisée, car malgré leur affinité thermophile, elles se rencontrent aussi régulièrement en contexte tourbeux : l'Agrion délicat *Ceriagrion tenellum* et les Lestes barbare et verdoyant (*Lestes barbarus* et *L. virens*). 2 autres lestes, *L. dryas* et *L. sponsa*, bien plus typiques des milieux tourbeux seraient à rechercher sur le site.

Le peuplement est complété par une série d'espèces ubiquistes, associées à divers milieux stagnants. Il s'agit notamment de l'Aeschna bleue *Aeshna cyanea*, l'Anax empereur *Anax imperator*, la Libellule déprimée *Libellula depressa* et l'Agrion jouvencelle *Coenagrion puella*. Trois espèces associées aux cours d'eau, ne se reproduisent pas *a priori* sur le site : le Gomphe vulgaire *Gomphus vulgatissimus*, le Gomphe à pinces *Onychogomphus forcipatus* et l'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* (espèce protégée). Ce dernier est trop thermophile pour se reproduire sur le site. La tourbière sert donc de zone de maturation et de chasse pour ces espèces.

e - Les orthoptères

21 espèces d'orthoptères sont actuellement connues sur le site. Dans ce peuplement, 9 espèces sont typiques de zones humides : les criquets.

Cortège	Nombre d'espèces	Espèces « notables »	Commentaire
Zones humides	9	<i>Chrysochraon dispar</i> , <i>Mecostethus parapleurus</i> , <i>Stetophyma grossum</i> , cf. <i>Paratettix meridionalis</i> , <i>Tetrix undulata</i> , <i>Conocephalus fuscus</i> , <i>C. dorsalis</i> , <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> , <i>Pteronemobius heydenii</i>	Espèces typiques des zones humides, dont a été découverte il y a dans la région.
Zones forestières		<i>Leptophyes punctatissima</i> , <i>Pholidoptera griseoaptera</i> , <i>Nemobius sylvestris</i>	Le Grillon des bois, remplace régulièrement le Grillon des marais en milieu tourbeux.

La mention de *Paratettix meridionalis* sera également à confirmer, car ce dernier est généralement remplacé par *Tetrix ceperoi* en milieu tourbeux. Ce dernier est plus rare et difficile à différencier du précédent. Rappelons que le Criquet des roseaux ***Mecostethus parapleurus*** est également une espèce relativement localisée dans la région. On notera enfin, l'observation remarquable de *Conocephalus dorsalis*, qui représente la seule station pour la région, cette espèce apporte un enjeu très fort localement.

Le reste du peuplement est composé d'espèces ubiquistes de milieux ouverts.

2.5.1.b. Les vertébrés

a - Les Oiseaux

Il a été inventorié 38 espèces dont 24 sont protégées au niveau national. Cependant, la majorité de ces dernières est de passage sur le site, en période de chasse, en déplacement ou beaucoup plus liée au boisement forestier proche. Ce cortège, vu la taille réduite du site,

n'engendre donc pas d'intérêt particulier, si ce n'est qu'il contribue à la diversité spécifique de la zone et s'insère dans des terrains de chasse beaucoup plus grands (ex. pour les rapaces).

b - Les mammifères

Le cortège des mammifères observé reste classique et non spécifique au milieu (sanglier, chevreuil, martre, blaireau, hérisson,...). Le campagnol terrestre a été noté, mais il est lié aux zones de prairies de fauche, en dehors de notre cadre de gestion. Aucun enjeu majeur n'est à signaler.

c - Les amphibiens

3 amphibiens ont été notés. La présence du Triton palmé est intéressante dans cette tourbière, car les zones d'eau stagnantes ouvertes sont assez rares, mais l'espèce est peu exigeante. On notera en plus la présence commune de la Grenouille agile et de la Grenouille rousse (Leblanc, 2002). Vu la faible altitude du secteur les 2 espèces peuvent effectivement cohabiter dans cette partie de la région, mais aucune observation récente n'a pu venir confirmer ces dires. Les 2 espèces premières espèces sont protégées par la loi, au niveau national et les grenouilles sont déterminantes ZNIEFF localement.

d - Les reptiles

Bon nombre de reptiles a été observé sur ce petit site, qui présente des micro-habitats variés pour cette faune. 6 espèces sont répertoriées, mais certaines plus liées aux lisières ensoleillées qu'à la tourbière elle-même. Dans ce cas nous avons la Couleuvre verte et jaune et le Lézard vert. La Vipère aspic a été observée en zone de moliniaie en thermorégulation. Les espèces suivantes sont beaucoup plus liées aux zones humides : Couleuvre à collier, Orvet et Lézard vivipare. Toutes ces espèces sauf la vipère, sont protégées au niveau national.

2.5.2. EVALUATION PATRIMONIALE ET COMMENTAIRES

	Espèces	ADE	PN	DH	ZNIEFF	Rareté locale	Enjeu local réel
Mammifères	<i>Martes martes</i>	„	„	„	I	+	+
	<i>Lissotriton helveticus</i>	„	I	„	I	+	+
Amphibiens	<i>Rana dalmatina</i>	„	I	Ann. 4	I	+	+
	<i>Rana temporaria</i>	„	„	Ann. 4	I	+	+
Reptiles	<i>Anguis fragilis</i>	„	I	„	„	+	+
	<i>Hierophis viridiflavus</i>	„	I	Ann. 4	„	+	-
	<i>Lacerta bilineata</i>	„	I	Ann. 4	„	+	-
	<i>Natrix natrix</i>	„	I	„	„	+	-
	<i>Zootoca vivipara</i>	„	I	„	I	++	++
Odonates	<i>Coenagrion mercuriale</i>	„	I	Ann. 2	I	+	-
	<i>Somatochlora arctica</i>	„	„	„	I	+++	+++
Lépidoptères	<i>Heteropterus morpheus</i>	I	„	„	I	+	++
	<i>Erebia meolans</i>	„	„	„	I	+	-
	Cortège hygrophile (4 espèces)	I	„	„	„	+	+
Coléoptères	<i>Dircaea australis</i>	„	„	„	I	+	++
Orthoptères	<i>Stethophyma grossum</i>	„	„	„	I	+	+
	<i>Conocephalus dorsalis</i>	I	„	„	„	+++	+++
	<i>Mecostethus parapleurus</i>	I	„	„	„	+	++

	Espèces	ADE	PN	DH	ZNIEFF	Rareté locale	Enjeu local réel
Araignées	<i>Coriarachne depressa</i>	I	„	„	„	++	+
	<i>Gnaphosa nigerrima</i>	I	„	„	„	+++	+++
	<i>Pirata piscatorius</i>	I	„	„	„	+++	+++
	<i>Cortège hygrophile (21 espèces)</i>	I	„	„	„	+	++

PN : Protection nationale ; Lr. F & Int : Livre rouge France et International (NT : Quasi menacé ; VU : Vulnérable) ; DH : Directive Habitats ; ADE : « à dire d'expert ».

En gras dans le tableau les espèces les plus remarquables dans leurs cortèges respectifs.

- Le **Lézard vivipare, *Zootoca vivipara*** est espèce remarquable sur le site. Elle est d'ailleurs déterminante ZNIEFF localement. Vu la faible altitude du site, l'espèce recherche le climat frais et humide des tourbières.



- La **Cordulie arctique, *Somatochlora arctica*** se reproduit sur le site. Il s'agit d'un enjeu majeur pour la tourbière. Cette Cordulie est rarissime dans notre région, où elle inféodée à quelques tourbières d'altitude dans le Donnezan (09) et en Aubrac (12). Il s'agit de la première mention de cette espèce dans le département du Lot, où une dizaine d'individus ont été observés en pleine émergence le 5 juin 2012. Il s'agit d'une date particulièrement précoce, pour cette espèce, habituellement observée à la mi-juillet et en août. Quelques espèces compagnes de la Cordulie arctique, également typiques des milieux tourbeux, seraient à rechercher sur le site : *Aeshna juncea*, *Sympetrum flaveolum* et *S. danae*.



- Le **Miroir, *Heteropteus morpheus*** est plus commune en plaine sur les zones ourlets à brachypode en milieu sec et sur les prairies à molinie en zone humide. Son observation à cette altitude est remarquable, elle pourrait atteindre ici sa limite de répartition altitudinale. Localement la présence de la molinie sur le site lui est très favorable.



- Dircaea australis***, est une espèce déterminante Znieff ; elle est bien connue du Lot mais reste toutefois assez rare sur toute son aire de distribution. Cette espèce met en avant des enjeux liés à la conservation de vieux bois sur le site (bouleaux en particulier).



- Le **Conocéphale des roseaux, *Conocephalus dorsalis*** Une espèce est particulièrement remarquable. Elle est associée aux grands marais, mais n'est actuellement connue dans notre région que de la partie nord du Lot. Où elle a été redécouverte en 2012 (J. Robin & P.-O. Cochard, com. pers.). L'observation de cette espèce sur la tourbière de Mourèze en 2002 par F. Leblanc était passée inaperçue. *C. dorsalis* n'a pas été observé sur le site en 2012, le maintien de celui-ci sur le site sera donc à confirmer. En raison de "l'absence" de données régionales préalables, cette espèce remarquable, ne figure pas actuellement parmi les espèces déterminantes ZNIEFF en Midi-Pyrénées, mais elle le mériterait largement !



- Gnaphosa nigerrima*** est une araignée cantonnée au Massif central en France et principalement en Auvergne. Cette donnée est la seule pour la région est donc étend son aire de répartition vers le sud. Elle est donc nouvelle pour le Lot et pour la région Midi-Pyrénées. Cette



espèce affectionne les tourbières en bon état de conservation, ouvertes avec des grands tapis de sphaigne où elle demeure. C'est une espèce de grande taille très fragile aux modifications du milieu.

🐜 ***Pirata piscatorius*** c'est araignée-loup de grande taille a la même écologie que l'espèce précédente, mais a été aussi découverte dans les Pyrénées dans le même milieu de bas-marais à sphaigne. Cette espèce est nouvelle pour le Lot.

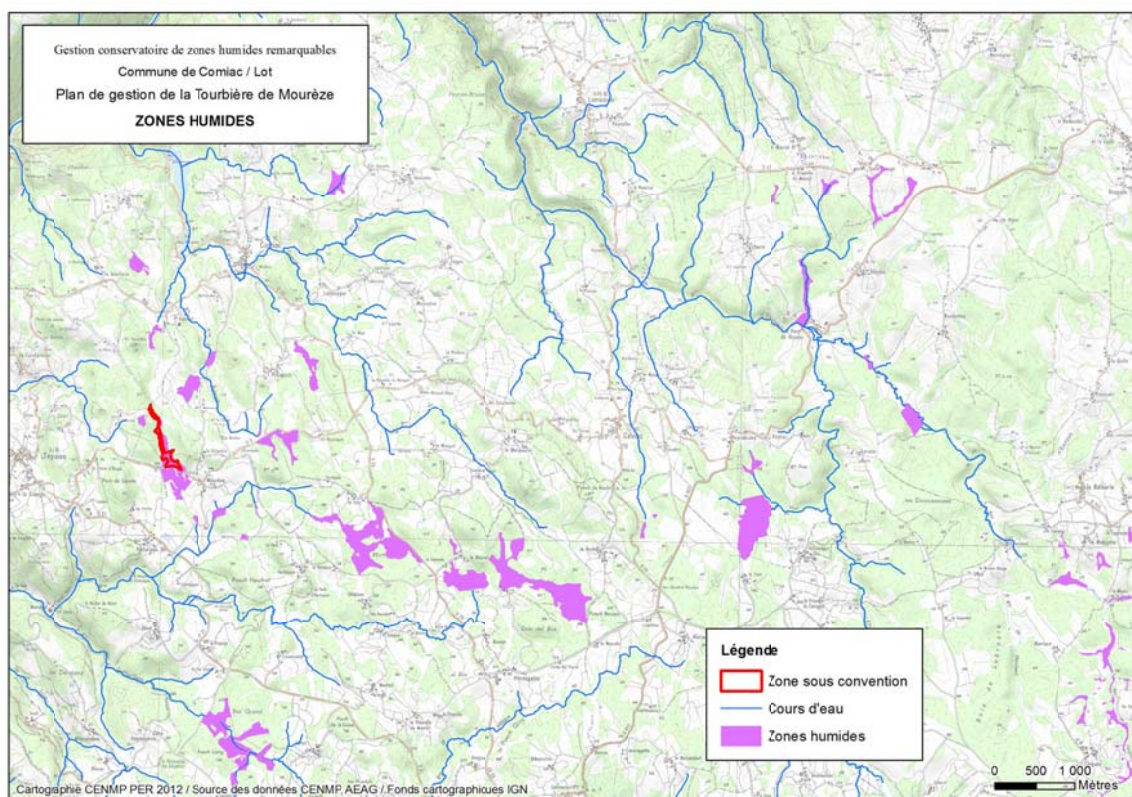


2.6. PLACE DU SITE DANS UN ENSEMBLE D'ESPACES NATURELS

La tourbière de Mourèze fait partie d'un réseau de zones humides, dont quelques tourbières, situées sur les bassins versants de la Cère, de la Bave et du Mamoul. Il s'agit d'un secteur particulièrement remarquable de ce point de vue pour le département du Lot.

Ces zones humides sont particulièrement menacées. C'est donc une des rares tourbières d'intérêt qui ait aujourd'hui un statut minimum de protection par le biais d'une convention de gestion.

Un programme de Cellule d'Assistance Technique Zones Humides se met progressivement en place sur ce secteur, porté par l'ADASEA du Lot et le Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne. Des actions sont prévues en 2013 et 2014 en vue du rapprochement de ce réseau et de la mise en commun des connaissances avec le CEN pour élaborer un programme d'actions partagé.



2.7. SYNTHÈSE PATRIMONIALE

Espèces	Enjeu local de l'espèce ou de l'habitat	Habitats naturels										
		Prairie artificielle	Chênaie acide	Ourlet acide à fougère	Prairie humide à Jonc acutiflore	Bas-marais à Carex rostrata et Sphagnum	Landes sèches colonisées par les fougères	Saulaie marécageuse	Formation à Menyanthes x Saulaie marécageuse	Prairie humide dominée par la Molinie	Tourbière tremblante à Menyanthes et Comaret	Écoulement de surface
		+	-	-	+	+++	-	+	++	+	+++	+++
Flore												
<i>Drosera intermedia</i>	+++					T						
<i>Eleocharis multicaulis</i>	+++							T		T		
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	+++					T		T		T	T	
<i>Menyanthes trifoliata</i>	+++							T		T	T	
<i>Potentilla palustris</i>	+++							T		T	T	
<i>Sphagnum capillifolium</i>	+++					T						
<i>Sphagnum flexuosum</i>	+++					T						
<i>Sphagnum papillosum</i>	+++					T						
<i>Sphagnum rubellum</i>	+++					T						
<i>Carex laevigata</i>	++							T				
<i>Carex nigra</i>	++					T						
<i>Carex paniculata</i>	++					T						
<i>Drosera rotundifolia</i>	++					T						
<i>Erica tetralix</i>	++				T	T			T			
<i>Hypericum elodes</i>	++							T		T	T	
<i>Ranunculus hederaceus</i>	++							T		T		
<i>Carex echinata</i>	+					T						
<i>Carex demissa</i>	+					T						
<i>Carex rostrata</i>	+					T						
<i>Eriophorum polystachion</i>	+					T		T		T		
Vertébrés												
<i>Martes martes</i>	+		T									
<i>Lissotriton helveticus</i>	+				T			T	T	T	T	
<i>Rana dalmatina</i>	+				T			T	T	T	T	
<i>Rana temporaria</i>	+				T			T	T	T	T	
<i>Anguis fragilis</i>	+				T	T		T	T	T		
<i>Hierophis viridiflavus</i>	-	T	T	T	T		T		T			
<i>Lacerta bilineata</i>	-	T	T	T	T		T		T			
<i>Natrix natrix</i>	-							T	T	T	T	
<i>Zootoca vivipara</i>	++				T	T		T	T	T		
Invertébrés												
<i>Coenagrion mercuriale</i>	-											T
<i>Somatochlora arctica</i>	+++				T	T			T	T	T	T
<i>Heteropterus morpheus</i>	++				T		T			T		
<i>Erebia meolans</i>	-				T		T			T		
<i>Dircaea australis</i>	++							T				
<i>Stethophyma grossum</i>	+				T	T				T	T	
<i>Conocephalus dorsalis</i>	+++				T	T				T	T	
<i>Mecostethus parapleurus</i>	++				T	T				T	T	
<i>Coriarachne depressa</i>	+		T									
<i>Gnaphosa nigerrima</i>	+++					T						
<i>Pirata piscatorius</i>	+++					T						
Espèces patrimoniales / habitats		2	4	2	14	23	4	7	14	11	17	10

Dans ce tableau nous avons rappelé les premiers enjeux mis en avant, à ce stade de connaissance du milieu. Au paragraphe précédent nous avons hiérarchisé les espèces et les habitats naturels entre eux, nous avons ici croisé ces différents intérêts, afin de pondérer l'absence de statut de certains milieux par exemple.

3. GESTION CONSERVATOIRE

3.1. HIERARCHISATION DES ENJEUX

Le tableau ci-dessous résume les enjeux évoqués dans l'évaluation patrimoniale et hiérarchise les habitats selon leur intérêt local, les espèces patrimoniales et l'urgence d'intervention. Le champ remarque rappelle les enjeux qui lui octroient cette position dans ce classement.

Habitats naturels	Intérêt local	Nombre d'espèces patrimoniales	Urgence d'intervention	Hiérarchisation finale	Remarques
Bas-marais à Carex rostrata et Sphagnum	+++	23	++		Cet habitat représente la surface la plus importante avec le plus de diversité spécifique
Tourbière tremblante à Menyanthes et Comaret	+++	17	+		C'est l'habitat pionnier qui met en avant une tourbière active en bon état de conservation
Formation à Menyanthes x Saulaie marécageuse	+++	14	+		Cette formation combine l'habitat précédent et les enjeux de la saulaie qui favorise par endroit les communautés à Menyanthes
Prairie humide à Jonc acutiflore	+	14	+		Cet habitat typique des tourbières et peu représenté sur le site, mais en bon état de conservation, il accueille une assez bonne diversité d'espèces.
Prairie humide dominée par la Molinie	+	11	+++		C'est le stade dégradé de l'habitat précédent sur lequel il faudra intervenir en priorité
Ecoulement de surface	+++	10	+		Cet habitat est primordial pour l'alimentation de la tourbière et sert de trame bleue à de nombreuses espèces.
Saulaie marécageuse (ancienne)	++	7	+		Cet habitat particulier apporte une diversité d'espèces non retrouvée ailleurs sur la tourbière, et bien d'autres à étudier (bryophytes, ...)

Les autres habitats non évoqués au final, n'ont que peu d'intérêt sur le périmètre étudié, sur leur surface représentée et leur intérêt pour la faune remarquables étudiée.

3.2. FACTEURS POUVANT AVOIR UNE INFLUENCE SUR LA GESTION

Parcelles hors convention

Comme nous l'avons évoqué plus haut, 2 parcelles dans le sud de la zone ne sont pas englobées dans la convention de gestion. Elles n'engendrent a priori pas de problème particulier, mais le propriétaire devra faire l'objet d'information pour toutes actions qui viendraient à être menées sur ces parties.

Traversée des animaux

La tourbière n'est quasi pas utilisée par les chevaux qui ne pâturent que les prairies limitrophes. L'accès à la zone humide leur est de toute façon très difficile voire dangereuse étant donné le volume d'eau présent dans la partie basse de la tourbière. La traversée est elle aussi impossible. Par conséquent afin que les animaux puissent passer d'un champ à l'autre un aménagement serait nécessaire, à la demande de l'agricultrice gestionnaire. Cet aménagement faciliterait donc la circulation des animaux et protégerait ce secteur du surpiétinement des animaux. En effet, à cet endroit précisément, se trouve l'exutoire de la tourbière et donc une zone potentiellement très humide : sa protection est indispensable.

Accès à la tourbière par les animaux

Nous venons de voir que le pâturage de la tourbière par des animaux est impossible, au moins dans une grande partie sud, et dans la partie nord les aménagements et les accès demanderaient trop d'investissements pour pouvoir installer les animaux sur une surface linéaire et restreinte : la gestion devra se faire en régie et manuellement.

Quoiqu'il en soit, la fragilité et le bon état de conservation des habitats au piétinement, empêche une gestion par des animaux.

3.3. OBJECTIFS DE LA GESTION A LONGS ET COURTS TERMES

Objectifs prioritaires à long terme	Objectifs à 5 ans	Priorité	Résumé de l'action
Conserver l'alimentation en eau de la tourbière, tant en qualité qu'en quantité	Entretien un écoulement naturel et un débordement des eaux, limiter l'impact des chevaux au niveau de l'exutoire	2	Limiter la fermeture du cours d'eau, les embâcles et surveiller la qualité de l'eau. Mise en place d'un ponton pour permettre la traversée des animaux
Pérenniser voire améliorer le bon état de conservation des habitats pionniers la tourbière	Supprimer la colonisation des zones à enjeux par les ligneux	1	Coupe et exportation de certains saules, résineux, bouleaux, en colonisation au milieu de la tourbière
Conserver la diversité spécifique d'espèces patrimoniales	Surveiller et favoriser le développement des espèces de flore protégées ou d'intérêt régional (Znieff): <i>Drosera intermedia</i>, <i>Drosera rotundifolia</i>, <i>Eleocharis multicaulis</i>, <i>Erica tetralix</i>, <i>Hypericum elodes</i>	1	Conserver le milieu de Bas-marais ouvert et les tremblants à Menyanthes
	Maintenir les populations de Miroir, (<i>Heteropterus morpheus</i>) & de <i>Dircaea australis</i>	2	Conserver des zones refuges de Molinie & conserver des vieux bouleaux sur la tourbière
	Conserver des zones d'eau libre pour la reproduction de la Cordulie Arctique	1	Favoriser voire recréer des gourgues d'eau stagnantes
	Conserver les tapis de sphaignes, pour le cortège d'araignées hygrophiles (<i>G. nigerrima</i> , <i>P. piscatorius</i> ,...)	2	Conserver le milieu de Bas-marais ouvert
Améliorer la typicité des habitats tourbeux et leur diversité floristique	Restaurer les faciès de prairies humides du <i>Juncion acutiflori</i> , dominé par la Molinie	2	Réouverture et exportation des touradons à Molinie, Etudier la possibilité étréper sur de petites surfaces (test) ?
Remettre en connexion les milieux ouverts de la tourbière	Reconnecter la rame verte et bleue	2	Coupe et exportation des milieux de broussailles et de ligneux qui colonisent le nord du site, isolant des prairies encore ouvertes ou en voie de fermeture
Favoriser des saulaies marécageuses riches en bryophytes	Laisser vieillir les saulaies les plus grandes et les plus diversifiées en flore et faune (araignées, bryophytes)	2	Laisser vieillir les saulaies désormais en place en rive gauche du ruisseau
Compléter les connaissances naturalistes	Meilleures connaissances de certains invertébrés	1	Cibler les inventaires complémentaires sur les Orthoptères, Odonates, Araignées
	Meilleures connaissances de certains groupes bio-indicateurs	2	Cibler les inventaires complémentaires sur les Bryophytes, Champignons,...

3.4. PLAN DE TRAVAIL

Les différents objectifs énoncés ci-dessus sont repris dans le cadre de « fiches-actions », qui synthétisent les différentes informations sous forme d'une entité de gestion, avec les paramètres suivants : milieux visés, numéros de parcelle, surface concernée, gestionnaire envisagé, actions détaillées et résultats attendus à court terme. Le cas échéant des suivis sont proposés pour vérifier l'efficacité de la gestion sur un habitat ou une espèce. Les fiches sont classées selon la priorité d'intervention.

3.4.1. ACTIONS PRIORITAIRES

GH1		Restauration des prairies humides	
Objectifs recherchés	Améliorer la typicité des habitats tourbeux et leur diversité floristique		
Milieux visés	Prairies humides à Molinie, dégradée		
Espèces concernées	Nombreuses espèces potentielles		
Indications	Nord du site		
Parcelles visées	0006		
Nombre d'ha	0.5 ha		
Gestionnaire visé	CEN MP		
Actions et objectifs à court terme	Actions envisagées	Résultats attendus	
	→ Débroussaillage, bucheronnage au niveau des bordures (périphérie) → Exportation en sous-bois	→ Apporter de la lumière à la prairie et favoriser des espèces héliophiles	
	→ Coupe des touradons (test) avec débroussailleuse → Exportation en sous-bois	→ Engendrer une strate plus basse et permettre l'apparition d'autres espèces de tourbière	
	→ Etrépage test sur des petites surfaces test de 30 m ²	→ Permettre l'expression des espèces (graines) encore présentes dans le sol et l'installation du cortège de bas-marais	
IO1	Matériel nécessaire		
Infrastructure et aménagements	Tronçonneuse, débroussailleuse Main d'œuvre		
SE1	Suivi de la restauration des prairies humides		
Suivi écologique	Suivi envisagé	Résultats attendus	
	→ Placette de suivi phytosociologique → Suivi de la population de Miroir sur les faciès à Molinie	→ Vérifier l'installation des espèces typiques → Vérifier que l'espèce se maintient sur le site	

GH2		Supprimer la colonisation des ligneux	
Objectifs recherchés	Pérenniser voire améliorer le bon état de conservation des habitats pionniers la tourbière		
Milieux visés	Bas-marais et tremblants (tourbière active)		
Espèces concernées	Toutes les espèces protégées et déterminantes Znieff, ainsi que la diversité de la faune (odonates, araignées, orthoptères, coléoptères...)		
Indications	Zone centrale et sud, rive droite		
Parcelles visées	0006		
Nombre d'ha	2.5 ha		
Gestionnaire visé	CEN MP		
Actions et objectifs à court terme	Actions envisagées	Résultats attendus	
	<ul style="list-style-type: none"> → Coupe de certaines boules de saules, certaines résineux ou certaines bouleaux sur les habitats remarquables → Exportation et compostage en sous-bois ou disposition en lisière (bûches) 	<ul style="list-style-type: none"> → Empêcher la fermeture du site et la disparition des habitats et espèces à enjeu, typiques des tourbières → La sélection des arbres et donc la conservation des vieux individus seront important pour garder de la diversité de supports et d'essences (résineux pour <i>C. depressa</i> & bouleaux pour <i>D. australis</i>) 	
IO2	Matériel nécessaire		
Infrastructure et aménagements	Tronçonneuse Main d'œuvre		
SE2	Suivi de la restauration des prairies humides		
Suivi écologique	Suivi envisagé	Résultats attendus	
	<ul style="list-style-type: none"> → Placette de suivis d'espèces patrimoniales <ul style="list-style-type: none"> → Surface de stations à <i>Menyanthes</i> et Comaret → Nombre de pieds de <i>D. intermedia</i> → Autres espèces à statut 	<ul style="list-style-type: none"> → Conservation voire extension des populations d'espèces, grâce à la réouverture du site 	

SE3		Connaissance d'espèces remarquables (Faune)	
Objectifs recherchés	Conserver la diversité spécifique d'espèces patrimoniales		
Milieux visés	Tous les habitats		
Espèces concernées	<i>Somatochlora arctica</i> et <i>Conocephalus dorsalis</i>		
Indications	Premières stations pour le Lot		
Parcelles visées	0006		
Nombre d'ha	2.5 ha		
Gestionnaire visé	CEN MP		
Actions et objectifs à court terme	Actions envisagées	Résultats attendus	
	<ul style="list-style-type: none"> → Approfondir la connaissance sur ces espèces <ul style="list-style-type: none"> → Localiser les milieux de développement des larves et des adultes → Evaluer les surfaces utilisées et la potentialité d'accueil du site 	<ul style="list-style-type: none"> → Apporter un bilan quantitatif et qualitatif → Juger de l'état de conservation de la population → Emettre un avis sur la nécessité de recréer des secteurs favorables et par quels moyens 	

SE4	Connaissance d'espèces remarquables (Flore)	
Objectifs recherchés	Conservar la diversité spécifique d'espèces patrimoniales	
Milieux visés	Bas-marais et zones tourbeuses	
Espèces concernées	<i>Drosera intermedia</i> , <i>Eleocharis multicaulis</i> et Tremblants à <i>Menyanthes</i> et Comaret	
Indications	Espèces protégées très rares ou déterminantes sur le site	
Parcelles visées	0006	
Nombre d'ha	2.5 ha	
Gestionnaire visé	CEN MP	
Actions et objectifs à court terme	Actions envisagées	Résultats attendus
	<ul style="list-style-type: none"> → Localiser le plus précisément possible les stations de ces espèces <ul style="list-style-type: none"> → Piqueter les pieds ou délimiter les stations sur le site → Mettre en place des placettes de comptages du nombre de pieds ou de la surface de recouvrement 	<ul style="list-style-type: none"> → Connaître la réelle répartition des espèces et sur quels type d'habitats (cartographie) → Connaître la densité des stations et suivre leur évolution, après ouverture du milieu (fréquence, densité, surface)

3.4.2. ACTIONS SECONDAIRES

GH5	Ruisseau et alimentation en eau	
Objectifs recherchés	Conservar l'alimentation en eau de la tourbière, tant en qualité qu'en quantité	
Milieux visés	Ruisseau central et écoulement de surface	
Espèces concernées	Odonates, certaines plantes	
Parcelles visées	0006	
Linéaire	1.5 km	
Gestionnaire visé	CEN MP	
Actions et objectifs à court terme	Actions envisagées	Résultats attendus
	<ul style="list-style-type: none"> → Limiter les prélèvements hydriques des arbres en colonisation de la tourbière, ou aux abords du ruisseau (hors saulaie) → Supprimer les embâcles → Etudier la possibilité de mettre en place un ponton pour la traversée des animaux au niveau de l'exutoire. 	<ul style="list-style-type: none"> → Permettre la libre divagation de l'eau, tout le long de la tourbière → Pérenniser l'alimentation de la tourbière → Eviter le piétinement et la dégradation de la tourbière par les chevaux
IO5	Matériel nécessaire	
Infrastructure et aménagements	Tronçonneuse Main d'œuvre	

GH6		Laisser vieillir les saulaies	
Objectifs recherchés	Favoriser des saulaies marécageuses riches en bryophytes		
Milieux visés	Saulaies marécageuses		
Espèces concernées	<i>Menyanthes</i> , cortèges d'invertébrés et Bryophytes		
Indications	En rive gauche		
Parcelles visées	0012, 0013, 0015, 0016, 0017, 0018, 0019		
Nombre d'ha	2 ha		
Gestionnaire visé	CEN MP		
Actions et objectifs à court terme	Actions envisagées	Résultats attendus	
	→ Non intervention sur la saulaie âgée → Les broussailles de saules en bord du ruisseau seront cependant coupées (GH5 et GH7)	→ Favoriser un sous-bois hygrosociophile pour des espèces caractéristiques (araignées, mousses, coléoptères)	
SE6		Suivi de la restauration des prairies humides	
Suivi écologique	Suivi envisagé	Résultats attendus	
	→ Des inventaires complémentaires pourront être menés dans le futur (facultatif et non prioritaire)	→ Augmenter et mieux connaître la biodiversité d'un tel habitat	
GH7		Réhabiliter l'effet corridor	
Objectifs recherchés	Remettre en connexion les milieux ouverts de la tourbière		
Milieux visés	Prairies humides et bas-marais		
Espèces concernées	Odonates et Lépidoptères (en priorité)		
Indications	Zone nord fermée par les broussailles de saule et autres ligneux		
Parcelles visées	0006		
Nombre d'ha	0.2 ha		
Gestionnaire visé	CEN MP		
Actions et objectifs à court terme	Actions envisagées	Résultats attendus	
	→ Coupe et exportation des broussailles et saules, qui ont fermés la connexion	→ Remise en état de la trame verte et bleue au sein du site, pour favoriser les échanges des espèces à fort déplacement	
IO7		Matériel nécessaire	
Infrastructure et aménagements	Tronçonneuse et débroussailleuse Main d'œuvre		

SE8	Compléments d'inventaires	
Objectifs recherchés	Compléter les connaissances naturalistes	
Milieux visés	Tout le site	
Espèces concernées	Orthoptères, Odonates, Araignées, Bryophytes, Champignons	
Indications	Toutes espèces	
Parcelles visées	Tout le site	
Nombre d'ha	3.7 ha	
Gestionnaire visé	CEN MP, CBNPMP	
Actions et objectifs à court terme	Actions envisagées	Résultats attendus
	<p>→ Mener des inventaires spécifiques sur les Orthoptères et les Odonates typiques des tourbières (en plus de l'action SE3)</p> <p>→ Mener des investigations particulières sur des groupes peu connues et difficiles d'accès comme les Bryophytes, les Champignons et les Coléoptères et Araignées</p>	<p>→ Apporter des compléments naturalistes, afin de prendre en compte de nouveaux intérêts et de les pérenniser par une gestion adéquate.</p>

4. BIBLIOGRAPHIE

BISSARDON ., & GUIBAL L.,1991. - Corine Biotopes, Types d'habitats français, ENGREF, éd. ATEN 179p.

BLAMEY M. & GREY-WILSON G., 1989. – La Flore d'Europe Occidentale – éd. Arthaud, 544 p.

COSTE H., 1990. – Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes, Tome I, II et III – éd. Librairie Scientifique et Technique.

DEJEAN S., DANFLOUS S. & SAINTILAN A., (à paraître). - Liste préliminaire commentée des Araignées (Araneae) de la région Midi-Pyrénées et discussion sur certains taxons, Bull. Soc. Nat. Tls.

DELPON J.A., 1831 - Catalogue des plantes qui croissent spontanément dans le Département du Lot, classées d'après le système de Linnée ; *Ann. Stat. Lot*, I - XIX, 125-168.

DISMIER G., 1927 - *Flore des sphaignes de France ; avec le concours de H. Chermezon (Strasbourg), G. Le Testu (Gabon), H. Perrier de la Bathie (Madagascar)*, Ed. Librairie de la Faculté des Sciences, Caen *Archives de botaniques*, 1., 62 p.

DUHAMEL G., 2004. – Flore et Cartographie des Carex de France – éd. Boubée, 296 p.

CORRIOL G., 2004. (Inédit) – Clé typologique des habitats naturels de Midi-Pyrénées, *Festuco valesiacae-Brometea erecti*, Pelouses basophiles, collinéennes à montagnarde – CBP/CBN, 11 p.

LAFRANCHIS T., 2000. – Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles – éd. Parthénope Collection, 448 p.

LE PERU B., 2007. – Catalogue et répartition des araignées de France - Ed. J-C Ledoux, 468p.

PRUD'HOMME F., (Inédit) 2004. – Clé typologique des habitats naturels de Midi-Pyrénées, *Arrhentheretea* et *Agrostietea*, Praries mésophiles à hygrophiles de plaine et de montagne – CBP/CBN, 10 p.

ROBERTS M-J., 1993. – The spiders of Great Britain and Ireland, Compact édition – Ed. Harleys Books, 433 p

ROMAO C., 1997. - Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Ed. Direction Générale « Environnement, Sécurité Nucléaire et Protection Civile » de la Commission Européenne, 109p.

5. ANNEXES

5.1. LISTE DES ESPECES DE FLORE OBSERVEES AU 1^{ER} DECEMBRE 2012

Groupes/familles	Espèces
Autres dicotylédones	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.
Autres dicotylédones	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L.
Autres dicotylédones	<i>Betula pendula</i> Roth
Autres dicotylédones	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull
Autres dicotylédones	<i>Castanea sativa</i> Miller
Autres dicotylédones	<i>Drosera intermedia</i> Hayne
Autres dicotylédones	<i>Drosera rotundifolia</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Epilobium palustre</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Epilobium tetragonum</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Erica tetralix</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hérit.
Autres dicotylédones	<i>Fagus sylvatica</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Frangula alnus</i> Miller
Autres dicotylédones	<i>Galium aparine</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Galium palustre</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Galium uliginosum</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Hedera helix</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Hypericum elodes</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Ilex aquifolium</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Lonicera periclymenum</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Myosotis scorpioides</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Polygonum persicaria</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Populus tremula</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rauschel
Autres dicotylédones	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.
Autres dicotylédones	<i>Rubus fruticosus</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Rumex acetosa</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Rumex acetosella</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Rumex obtusifolius</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Salix acuminata</i> Miller
Autres dicotylédones	<i>Salix aurita</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Succisa pratensis</i> Moench
Autres dicotylédones	<i>Viola arvensis</i> Murray
Autres dicotylédones	<i>Viola palustris</i> L.
Autres dicotylédones	<i>Viola reichenbachiana</i> Jordan ex Boreau
Autres dicotylédones	<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Reichenb.
Autres monocotylédones	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.
Bryophytes	<i>Atrichum undulatum</i> (Hedw.) P. Beauv
Bryophytes	<i>Aulacomnium palustre</i> (Hedw.) Schwaegr.
Bryophytes	<i>Polytrichastrum formosum</i> (Hedw.) G.L. Sm.
Bryophytes	<i>Sphagnum capillifolium</i> (Ehrh.) Hedw.
Bryophytes	<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk.
Bryophytes	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.
Bryophytes	<i>Sphagnum rubellum</i> Wils.
Bryophytes	<i>Sphagnum</i> sp.
Caryophyllacées	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.
Groupes/familles	Espèces
Caryophyllacées	<i>Silene latifolia</i> (Miller) Britten & Rendle

Caryophyllacées	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.
Composées (Astéracées)	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.
Composées (Astéracées)	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr.
Composées (Astéracées)	<i>Crepis setosa</i> Haller fil.
Composées (Astéracées)	<i>Eupatorium cannabinum</i> L.
Composées (Astéracées)	<i>Hypochaeris radicata</i> L.
Composées (Astéracées)	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.
Composées (Astéracées)	<i>Scorzonera humilis</i> L.
Crucifères	<i>Sinapis alba</i> L.
Cypéracées	<i>Carex echinata</i> Murray
Cypéracées	<i>Carex flava</i> L.
Cypéracées	<i>Carex laevigata</i> Sm.
Cypéracées	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard
Cypéracées	<i>Carex ovalis</i> Good.
Cypéracées	<i>Carex panicea</i> L.
Cypéracées	<i>Carex paniculata</i> L.
Cypéracées	<i>Carex rostrata</i> Stokes
Cypéracées	<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv.
Cypéracées	<i>Eriophorum polystachion</i> L. [1753]
Graminées	<i>Agrostis capillaris</i> L.
Graminées	<i>Aira caryophyllea</i> L.
Graminées	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.
Graminées	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv.
Graminées	<i>Dactylis glomerata</i> L.
Graminées	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P. Beauv.
Graminées	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.
Graminées	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R. Br.
Graminées	<i>Holcus lanatus</i> L.
Graminées	<i>Holcus mollis</i> L.
Graminées	<i>Lolium perenne</i> L.
Graminées	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench
Graminées	<i>Nardus stricta</i> L.
Graminées	<i>Poa trivialis</i> L.
Gymnospermes	<i>Juniperus communis</i> L.
Gymnospermes	<i>Pinus sylvestris</i> L.
Juncacées	<i>Juncus acutiflorus</i> Enrh. ex Hoffm.
Juncacées	<i>Juncus bulbosus</i> L.
Juncacées	<i>Juncus effusus</i> L.
Juncacées	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.
Lamiacées	<i>Galeopsis tetrahit</i> L.
Lamiacées	<i>Lavandula angustifolia</i> Miller
Lamiacées	<i>Scutellaria galericulata</i> L.
Lamiacées	<i>Scutellaria minor</i> Hudson
Lamiacées	<i>Teucrium scorodonia</i> L.
Ombellifères	<i>Carum verticillatum</i> (L.) Koch
Ombellifères	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.
Orchidées	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó
Papilionacées	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.
Papilionacées	<i>Ornithopus perpusillus</i> L.
Papilionacées	<i>Trifolium incarnatum</i> L.
Papilionacées	<i>Trifolium pratense</i> L.
Papilionacées	<i>Trifolium repens</i> L.
Papilionacées	<i>Vicia sativa</i> L.
Papilionacées	<i>Vicia sativa</i> L. var. <i>nigra</i> L.
Ptéridophytes	<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth
Groupes/familles	Espèces
Ptéridophytes	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth

Ptéridophytes	<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenkins
Ptéridophytes	<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P. Fuchs
Ptéridophytes	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn
Renonculacées	<i>Caltha palustris</i> L.
Renonculacées	<i>Ranunculus acris</i> L.
Renonculacées	<i>Ranunculus flammula</i> L.
Renonculacées	<i>Ranunculus hederaceus</i> L.
Renonculacées	<i>Ranunculus repens</i> L.
Scrofulariacées	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.
Scrofulariacées	<i>Rhinanthus pumilus</i> (Sterneck) Soldano
Scrofulariacées	<i>Veronica arvensis</i> L.
Scrofulariacées	<i>Veronica chamaedrys</i> L.

5.2. LISTE DES ESPECES DE FAUNE OBSERVEES AU 1^{ER} DECEMBRE 2012

Groupes/familles	Espèces
Amphibiens	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)
Amphibiens	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838
Amphibiens	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758
Araignées	<i>Aculepeira ceropegia</i> (Walckenaer, 1802)
Araignées	<i>Agalenatea redii</i> (Scopoli, 1763)
Araignées	<i>Agelena labyrinthica</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Antistea elegans</i> (Blackwall, 1841)
Araignées	<i>Araeoncus humilis</i> (Blackwall, 1841)
Araignées	<i>Araneus angulatus</i> Clerck, 1758
Araignées	<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758
Araignées	<i>Araniella cucurbitina</i> (Clerck, 1758)
Araignées	<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)
Araignées	<i>Aulonia albimana</i> (Walckenaer, 1805)
Araignées	<i>Bathyphantes gracilis</i> (Blackwall, 1841)
Araignées	<i>Ceratinella brevipes</i> (Westring, 1851)
Araignées	<i>Ceratinella brevis</i> (Wider, 1834)
Araignées	<i>Cheiracanthium punctarium</i> (Villers, 1789)
Araignées	<i>Cnephalocotes obscurus</i> (Blackwall, 1834)
Araignées	<i>Coriarachne depressa</i> (C.L. Koch, 1837)
Araignées	<i>Crustulina guttata</i> (Wider, 1834)
Araignées	<i>Dictyna arundinacea</i> (Linnaeus, 1758)
Araignées	<i>Diplocephalus protuberans</i> (O.P.-Cambridge, 1875)
Araignées	<i>Dipoena melanogaster</i> (C.L. Koch, 1837)
Araignées	<i>Dolomedes fimbriatus</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Evarcha arcuata</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Floronia bucculenta</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Gibbaranea gibbosa</i> (Walckenaer, 1802)
Araignées	<i>Gnaphosa nigerrima</i> L. Koch, 1878
Araignées	<i>Gnathonarium dentatum</i> (Wider, 1834)
Araignées	<i>Gongyliidium vivum</i> (O.P.-Cambridge, 1875)
Araignées	<i>Hahnia montana</i> (Blackwall, 1841)
Araignées	<i>Hylyphantes nigrinus</i> (Simon, 1881)
Araignées	<i>Hypsosinga heri</i> (Hahn, 1831)
Araignées	<i>Hypsosinga pygmaea</i> (Sundevall, 1831)
Araignées	<i>Larinioides cornutus</i> (Clerck, 1758)
Araignées	<i>Linyphia triangularis</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Lophomma punctatum</i> (Blackwall, 1841)
Groupes/familles	Espèces
Araignées	<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)

Araignées	<i>Meioneta mollis</i> (O.P.-Cambridge, 1871)
Araignées	<i>Meioneta rurestris</i> (C.L. Koch, 1836)
Araignées	<i>Meioneta saxatilis</i> (Blackwall, 1844)
Araignées	<i>Mermessus trilobatus</i> (Emerton, 1882)
Araignées	<i>Microlinyphia pusilla</i> (Sundevall, 1829)
Araignées	<i>Micrommata virescens</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Myrmarachne formicaria</i> (De Geer, 1778)
Araignées	<i>Neon reticulatus</i> (Blackwall, 1853)
Araignées	<i>Neriere clathrata</i> (Sundevall, 1829)
Araignées	<i>Neriere radiata</i> (Walckenaer, 1842)
Araignées	<i>Nesticus cellulanus</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Nuctenea umbratica</i> (Clerck, 1758)
Araignées	<i>Pachygnatha degeeri</i> Sundevall, 1829
Araignées	<i>Palliduphantes ericaeus</i> (Blackwall, 1853)
Araignées	<i>Pardosa hortensis</i> (Thorell, 1872)
Araignées	<i>Pardosa pullata</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Pardosa saltans</i> Töpfer-Hofmann, 2000
Araignées	<i>Pelecopsis radicolica</i> (L. Koch, 1872)
Araignées	<i>Pirata latitans</i> (Blackwall, 1841)
Araignées	<i>Pirata piscatorius</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Pocadicnemis juncea</i> Locket & Millidge, 1953
Araignées	<i>Pocadicnemis pumila</i> (Blackwall, 1841)
Araignées	<i>Sibianor aurocinctus</i> (Ohlert, 1865)
Araignées	<i>Sitticus caricis</i> (Westring, 1861)
Araignées	<i>Stemonyphantes lineatus</i> (Linnaeus, 1758)
Araignées	<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)
Araignées	<i>Tenuiphantes zimmermanni</i> (Bertkau, 1890)
Araignées	<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)
Araignées	<i>Thanatus formicinus</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Theonoe minutissima</i> (O.P.-Cambridge, 1879)
Araignées	<i>Theridiosoma gemmosum</i> (L. Koch, 1878)
Araignées	<i>Uloborus walckenaerius</i> Latreille, 1806
Araignées	<i>Walckenaeria furcillata</i> (Menge, 1869)
Araignées	<i>Xysticus cristatus</i> (Clerck, 1757)
Araignées	<i>Xysticus kochi</i> Thorell, 1872
Araignées	<i>Xysticus ulmi</i> (Hahn, 1831)
Araignées	<i>Zora spinimana</i> (Sundevall, 1833)
Coléoptères	<i>Coccinella septempunctata</i>
Coléoptères	<i>Melolontha melolontha</i>
Coléoptères	<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)
Coléoptères	<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>
Coléoptères	<i>Rhagonycha fulva</i>
Coléoptères	<i>Anastrangalia sanguinolenta</i> (Linnaeus, 1761)
Coléoptères	<i>Aphanisticus emarginatus</i> (Olivier, 1790)
Coléoptères	<i>Cerambyx scopoli</i> Fuessly, 1775
Coléoptères	<i>Dircaea australis</i>
Diptères	<i>Episyrphus balteatus</i> (De Geer, 1776)
Coléoptères	<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)
Coléoptères	<i>Lixus punctiventris</i> Boheman, 1835
Coléoptères	<i>Melanotus punctolineatus</i> (Pelerin, 1829)
Coléoptères	<i>Phyllopertha horticola</i> (Linnaeus, 1758)
Coléoptères	<i>Plateumaris consimilis</i> (Schrank, 1781)
Coléoptères	<i>Plateumaris sericea</i> (Linnaeus, 1761)
Coléoptères	<i>Selatosomus aeneus</i> (Linnaeus, 1758)
Groupes/familles	Espèces
Dictyoptères	<i>Mantis religiosa</i>

Ephéméroptères	<i>Ephemera danica</i>
Hémiptères	<i>Cicadella viridis</i> (Linnaeus, 1758)
Hétérocères	<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758)
Hétérocères	<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)
Hétérocères	<i>Hemaris fuciformis</i> (Linnaeus, 1758)
Hétérocères	<i>Pseudopanthera macularia</i> (Linnaeus, 1758)
Hétérocères	<i>Timandra comae</i> Schmidt, 1931
Hétérocères	<i>Adscita statices</i> (Linnaeus, 1758)
Hétérocères	<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)
Hétérocères	<i>Xylena exsoleta</i> (Linnaeus, 1758)
Hyménoptères	<i>Myrmica ruginodis</i> Nylander, 1846
Hyménoptères	<i>Myrmica scabrinodis</i> Nylander, 1846
Hyménoptères	<i>Tapinoma erraticum</i> (Latreille, 1798)
Hyménoptères	<i>Vespa crabro</i> Linnaeus, 1758
Mammifères	<i>Arvicola terrestris</i> (Linnaeus, 1758)
Mammifères	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)
Mammifères	<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)
Mammifères	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)
Mammifères	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)
Mammifères	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758
Mammifères	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)
Mécoptères	<i>Panorpa communis</i> Linnaeus, 1758
Névroptères	<i>Chrysopa perla</i> (Linnaeus, 1758)
Névroptères	<i>Chrysoperla lucasina</i> (Lacroix, 1912)
Odonates	<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)
Odonates	<i>Aeshna cyanea</i> (Müller, 1764)
Odonates	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815
Odonates	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Selys, 1873
Odonates	<i>Ceriagrion tenellum</i> (de Villers, 1789)
Odonates	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)
Odonates	<i>Coenagrion puella</i> (L., 1758)
Odonates	<i>Cordulegaster boltonii boltonii</i> (Donovan, 1807)
Odonates	<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)
Odonates	<i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)
Odonates	<i>Libellula depressa</i> L., 1758
Odonates	<i>Libellula quadrimaculata</i> L., 1758
Odonates	<i>Onychogomphus forcipatus forcipatus</i> (L., 1758)
Odonates	<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)
Odonates	<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)
Odonates	<i>Somatochlora arctica</i> (Zetterstedt, 1840)
Oiseaux	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)
Oiseaux	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771
Oiseaux	<i>Parus caeruleus</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Parus palustris</i> Linnaeus, 1758
Groupes/familles	Espèces
Oiseaux	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)

Oiseaux	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)
Oiseaux	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Sitta europaea</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820
Oiseaux	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)
Oiseaux	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	<i>Parus ater</i> Linnaeus, 1758
Opiliones	<i>Dicranopalpus ramosus</i> (Simon, 1909)
Opiliones	<i>Homalenotus quadridentatus</i> (Cuvier, 1795)
Opiliones	<i>Phalangium opilio</i> Linné, 1758
Orthoptères	<i>Chorthippus brunneus brunneus</i> (Thunberg, 1815)
Orthoptères	<i>Chorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)
Orthoptères	<i>Chrysochraon dispar dispar</i> (Germar, 1834)
Orthoptères	<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)
Orthoptères	<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793) [=discolor]
Orthoptères	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)
Orthoptères	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758
Orthoptères	<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)
Orthoptères	<i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)
Orthoptères	<i>Metrioptera roeselii</i> (Hagenbach, 1822)
Orthoptères	<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)
Orthoptères	<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821) [=ventralis]
Orthoptères	<i>Paratettix meridionalis</i> (Rambur, 1838)
Orthoptères	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)
Orthoptères	<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)
Orthoptères	<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i> (Goeze, 1778)
Orthoptères	<i>Pteronemobius heydenii</i> (Fischer de Waldheim, 1853)
Orthoptères	<i>Ruspolia nitidula nitidula</i> (Scopoli, 1786)
Orthoptères	<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)
Orthoptères	<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)
Orthoptères	<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)
Reptiles	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758
Reptiles	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)
Reptiles	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802
Reptiles	<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)
Reptiles	<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)
Reptiles	<i>Zootoca vivipara</i> Jacquin, 1787
Rhopalocères	<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Argynnis adippe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
Rhopalocères	<i>Argynnis aglaja</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Boloria selene</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
Groupes/familles	Espèces
Rhopalocères	<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)

Rhopalocères	<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1761)
Rhopalocères	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Colias crocea</i> Fourcroy, 1785
Rhopalocères	<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)
Rhopalocères	<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Heodes tityrus</i> Poda 1761
Rhopalocères	<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)
Rhopalocères	<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)
Rhopalocères	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)
Rhopalocères	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Melitaea diamina</i> (Lang, 1789)
Rhopalocères	<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)
Rhopalocères	<i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851
Rhopalocères	<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
Rhopalocères	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)
Rhopalocères	<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)
Rhopalocères	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Zygaena loti</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
Rhopalocères	<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)
Rhopalocères	<i>Erebia meolans</i> (Prunner, 1798)
Rhopalocères	<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)

5.3. CONVENTION DE GESTION DE LA SAGNE DE MOUREZE

2009-01

COMIAC



CONVENTION DE GESTION

M. Jacques ROUCAN

Mourèze
46190 TEYSSIEU

Mme Charlotte FREGEAC

Mourèze
46190 TEYSSIEU

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées

1 impasse de Lisieux – BP 43053
31025 TOULOUSE Cedex 3

Entre :

M. Jacques ROUCAN, Mourèze, 46190 TEYSSIEU, propriétaire, ci-après désigné le propriétaire

et *Assisté de l'ALISO Curateur représenté par D.O. SIRON*

Mme Charlotte FREGEAC, Mourèze, 46190 TEYSSIEU, exploitante agricole, ci-après désignée l'exploitant

et :

le **Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CRENMP)**, 1 impasse de Lisieux - BP 43053 - 31025 TOULOUSE Cedex 3, en sa qualité d'association de protection de la nature de Midi-Pyrénées, gestionnaire, ci-après désigné CRENMP, représenté par son Président, Monsieur Alain Bertrand, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Exposé des motifs

A la limite des départements du Cantal, de la Corrèze et du Lot, le bassin versant de la Cère a fait l'objet de plusieurs études ayant permis de mettre en évidence son patrimoine écologique et ses ressources naturelles, notamment en matière de zones humides. Ces zones humides jouent un rôle prépondérant vis à vis des ressources naturelles, de la qualité des eaux et de la biodiversité.

Suite à ces études, une démarche d'animation foncière et de préservation a été mise en place par les Conservatoires d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées et du Limousin à l'attention des propriétaires et gestionnaires de ces zones.

C'est pourquoi, conscient de ces différents enjeux et soucieux de leur préservation, les parties conviennent de signer la présente convention.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objectif de définir les conditions et les modalités selon lesquelles le propriétaire et l'exploitant, confie au CRENMP la gestion des parcelles suivantes, dans un objectif de préservation du patrimoine naturel.

Commune	Section	N° parcelle	Surface	Lieudit
COMIAC	AT	6	2ha 53a 90ca	A Laygones
COMIAC	AT	9	1ha 20a 30ca	Pech Niauxel

Article 2 : principes et objectifs :

L'objectif de cette convention est de contribuer à la connaissance, la préservation et la gestion conservatoire de ces parcelles, au regard notamment des ressources floristiques et faunistiques et des fonctionnalités hydrologiques, et d'une manière générale, favoriser et contribuer au maintien de la richesse et de la diversité écologique du site, en veillant à prendre en compte la gestion agricole du site.

La gestion s'effectuera dans le respect de la réglementation nationale et le respect de la propriété, dans un souci d'entente, d'information mutuelle et de collaboration.

Article 3 : Elaboration d'un plan de gestion naturaliste

Afin notamment d'évaluer les enjeux patrimoniaux présents sur le site, de définir et planifier les actions à mettre en œuvre, assurer le suivi naturaliste, et garantir la rigueur scientifique et la transparence des actions futures, un plan de gestion naturaliste de l'ensemble des parcelles sera élaboré. Il devra être validé par les parties.

Le CREN, en tant que gestionnaire, assurera la coordination globale du plan de gestion et le cas échéant sa rédaction.

nos

Article 4 : engagement du Propriétaire et de l'exploitant

Le Propriétaire et l'exploitant s'engagent à :

- respecter la réglementation relative aux espèces protégées,
- d'une manière générale, favoriser et contribuer au maintien des espèces protégées présentes sur la zone,
- ne pas drainer, assécher, combler, noyer ou inonder la zone,
- ne pas modifier l'usage du sol, notamment ne pas boiser, ne pas extraire le sol,
- ne pas utiliser de méthodes culturales destructrices sur la zone: pas de labour, pas de feu pastoral, pas de fertilisation organique ou minérale, pas d'amendement, pas d'herbicides ni d'insecticides,
- ne pas altérer l'alimentation en eau du site (qualité/quantité),
- ne pas jeter, déverser, épandre directement ou indirectement tout produit chimique, matériaux, déchets, ou substances de quelque nature que ce soit, y compris les matériaux inertes,
- ne pas endommager ou détruire la couverture végétale existante : constructions, camping, circulation d'engins, etc. ...

Dans le cadre de la présente convention

- accorder à titre gracieux la gestion du site au CRENMP selon les objectifs précédemment définis,
- autoriser le CRENMP à circuler sur le site et réaliser toute action de conservation validée lors du plan de gestion et visant à répondre aux objectifs de la présente convention,
- informer le CRENMP de tout fait, évènement ou incident dont il a connaissance pouvant influencer la gestion du site,
- solliciter l'avis du CRENMP pour toute action sur le site dont il aurait l'initiative,
- dans le cas d'une vente du bien, proposer celle-ci préférentiellement au CRENMP, par lettre recommandée.
- contribuer à la surveillance du site et au relais local des actions menées

Article 5 : engagement du CRENMP

Pendant toute la durée de la convention, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées s'engage à :

- inscrire le site dans son réseau d'espaces naturels protégés
- assurer la gestion naturaliste du site, dans la limite de ses moyens et conformément aux objectifs du plan de gestion validé par les trois parties
- informer régulièrement le propriétaire et l'exploitant des actions en cours ou prévues,
- informer le Propriétaire de tout fait, évènement ou incident dont il a connaissance pouvant influencer la gestion du site,
- transmettre annuellement au propriétaire et à l'exploitant un bilan des actions menées sur la conservation du site
- s'assurer en responsabilité civile pour toute action inhérente à la gestion du site,
- respecter la réglementation nationale, notamment en ce qui concerne les espèces protégées,
- solliciter l'avis du propriétaire et de l'exploitant pour toute action sur le site dont il aurait l'initiative.

Article 6 : responsabilités

En cas d'accident d'un de ses membres ou de ses salariés, le CRENMP assume toutes les responsabilités liées à la mise en œuvre de la présente et s'engage à ne pas se retourner contre le propriétaire.

Article 7 : financements

La gestion du site est confiée au CRENMP à titre gratuit.

Le propriétaire autorise par la présente le CREN à solliciter d'éventuelles aides au financement pour la rédaction et la mise en œuvre du plan de gestion. Le propriétaire se réserve la possibilité d'intervenir financièrement ou par la mise à disposition de moyens humains pour la réalisation des actions prévues par cette convention.

Article 8 : Communication

Le Propriétaire autorise le CREN-MP à mentionner le site dans ses bilans et documents régionaux relatifs aux sites gérés.

Une copie de cette convention sera adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Montégut, au Service Départemental du Gers de L'office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, au Conservatoire botanique Pyrénéen- Conservatoire botanique national de Midi-Pyrénées et à Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement.

Article 9 : modification – durée – résiliation

Les parties se réservent le droit d'apporter toute modification opportune à la présente convention par voie d'avenants.

La présente convention est établie pour une durée de six ans.

Elle est renouvelable par tacite reconduction. A l'échéance de cette convention, chacune des parties pourra y mettre fin en avisant l'autre par lettre recommandée quatre mois avant son terme. Dans ce cas, les preneurs ne peuvent revendiquer aucune indemnisation pour les installations qu'ils auront éventuellement mises en place.

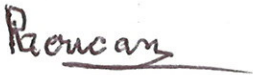
Elle peut être résiliée à tout moment d'un commun accord entre les deux parties.

En cas de désaccord persistant lié à la mise en œuvre de la présente convention, les parties conviennent de rechercher, préalablement à toute action d'ordre juridique, une conciliation amiable sous l'égide de la DREAL et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

La présente convention prendra effet à compter de la date de sa signature par les parties.

Fait à Comiac, le 28.09.2009

Monsieur Jacques ROUCAN,
Propriétaire,



Monsieur Alain Bertrand,
Président du Conservatoire Régional
des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées

Par le Président, le Directeur



Daniel NARC



Madame Charlotte FREGEAC
Locataire



Sous réserve que nous soyons informés
lors de vos interventions.

